LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CONFIRME

BOUTEFLIKA DÉMISSIONNERA AVANT LE 28 AVRIL

Page 3

RENCONTRE AVEC DES AGENTS ÉTRANGERS

LE GÉNÉRAL TOUFIK DÉMENT

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3657 | Mardi 2 avril 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GOUVERNEMENT BEDOUI

L'OPPOSITION REJETTE

Page 3 - 4

DES ENQUÊTES SUR DES FAITS DE CORRUPTION ET INTERDICTION DE SORTIE À L'ÉTRANGER

LE CRÉPUSCULE DES OLIGARQUES

Page 4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE MESSAGE D'ADIEU DE NOURIA BENGHABRIT

Page 5

UNIVERSITE

PAS DE PROLONGATION DES VACANCES

Page 5

3
ouvriers ont trouvé la mort à Témouchent dans l'effondrement d'un mur.

81
mille en faux billets saisis dans la wilaya de Souk-Ahras.

938
aides destinées à l'habitat rural attribuées dans la wilaya d'Illizi.

200.000 $ pour la ferme pilote d'élevage de crevettes à Skikda

La ferme pilote d'élevage de crevettes dans la commune d'El-Marsa à Skikda, a bénéficié de 200.000 dollars pour sa requalification dans le cadre d'un partenariat algéro-sud-coréen. Ce montant sera consacré à l'acquisition d'un nouveau moteur et autres équipements nécessaires ainsi que l'allongement, dans la mer, de la canalisation et des pompes pour éviter de nouvelles pannes. Le partenaire sud-coréen a effectué dernièrement une visite d'évaluation des résultats de la ferme, dix ans après son entrée en exploitation. La visite s'inscrit dans le cadre de l'intention du partenaire sud-coréen d'installer à Ouargla une première usine de fabrication d'aliment de crevette pour approvisionner la ferme de Skikda au lieu de l'importer comme c'est le cas actuellement. En 2018 la ferme a produit 200.000 larves de crevette de l'espèce Matsagoune. Entrée en phase de production en avril 2011, cette ferme est un des importants projets stratégiques réussis dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et la Corée du Sud. Elle est placée

sous la tutelle du Centre national de recherche et développement de la pêche et de l'aquaculture de Bou Ismaïl et assure l'approvisionnement des autres fermes notamment celle d'Ouargla en larves de crevettes pour engraissement, selon encore la même source.

Mise en service d'un centre médico-social à Ghardaïa

Un centre médico-social (CMS) pour les travailleurs des collectivités locales et les ayants droit de la wilaya de Ghardaïa a été mis en service au siège de la wilaya. Cette structure a été créée dans le cadre d'un plan d'action mené par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant à lancer dans chaque wilaya un CMS afin d'améliorer l'accès aux soins aux travailleurs des collectivités locales et leurs ayants droits. Ce nouveau centre médico-social, équipé d'un matériel médical moderne pour un coût global de plus de 34 millions de dinars, est doté de salles de médecine générale, d'exploration et de diagnostic, de fauteuils dentaires, ainsi que d'espaces éducatifs dédiés aux enfants des travailleurs. Ce nouveau centre médico-social vient conforter les multiples actions menées par les pouvoirs publics au niveau local et à l'échelle nationale en vue d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaire et autres travailleurs des collectivités locales et de garantir un accès aux soins de santé de proximité et de qualité à cette catégorie de travailleurs ainsi qu'un suivi permanent des patients.

2e édition du "Printemps de Mostaganem d'artisanat"

La 2e édition du salon "Printemps de Mostaganem d'artisanat" s'est ouverte dimanche dernier au parc de loisirs et de détente "Mosta Land". Cette manifestation économique et professionnelle qui dure jusqu'au 6 avril prochain, enregistre la participation de 25 exposants de 9 wilayas, à savoir Mostaganem, Oran, Alger, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida, Chlef, Aïn-Defla et Constantine. Ce salon vise à mettre en exergue l'artisanat local et des métiers du patrimoine réputés à Mostaganem. Le salon proposera plusieurs ateliers de poterie, bijoux traditionnels, cuivre, produits cosmétiques, vannerie, cuir, dessin, sculpture et production de miel et s dérivés. Cette initiative entre dans le cadre du programme de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Mostaganem visant à drainer des touristes et des visiteurs hors saison estivale, à valoriser le rôle des artisans en la création de la richesse, à réduire le taux de chômage, à contribuer dans l'économie locale. Pour rappel 1.646 artisans et professionnels dans le secteur de l'artisanat ont bénéficié d'un local à usage professionnel au titre de différents programmes d'emploi de jeunes représentant 67 % des

locaux distribués estimés à 2.456. Pas moins de 7.030 artisans ont été également formés dans les domaines de l'artisanat et des métiers depuis 2006.

Dixit

ANTONIO GUTERRES, SG DE L'ONU

"Nous appelons l'Algérie à doubler d'efforts pour réaliser une transition démocratique, au service de l'intérêt de son peuple."

Une pension alimentaire obtenue... 50 ans après la séparation

Toni Anderson, aujourd'hui âgée de 74 ans, va donc toucher 150.000 dollars avec les intérêts. Elle avait épousé son mari en 1966 mais le couple s'était séparé deux ans plus tard, après la naissance d'une petite fille. Dans le cadre du divorce, un juge avait ordonné au père de contribuer financièrement à l'éducation de son enfant : 210 dollars par mois pendant 30 mois, puis 160 dollars par mois jusqu'à son 18e anniversaire. Mais l'homme a rédigé un premier chèque sans provision avant de partir s'installer au Canada. En 2018, elle s'est rendu compte que la loi californienne ne prévoyait aucun délai de prescription pour les arriérés de pension alimentaire. Elle a donc retrouvé la trace de son ex-mari et l'a assigné en justice. Avec des intérêts à 10 %, la somme dépassait 170.000 dollars. Un accord conclu entre les parties a ramené la dette à 150.000 dollars.

Un enfant appelle la police car son plat ne lui plaît pas

Un enfant de 12 ans a décidé d'appeler la police. Monsieur n'était apparemment pas satisfait de son repas que lui avait préparé la personne qui s'occupait de lui. La personne en question lui avait préparé une salade qui ne lui a pas plu que, selon lui, la police devait intervenir. Bien évidemment, les policiers ne sont pas venus et le petit garçon s'est vu recevoir une belle correction !

APRÈS VINGT JOURS D'ATTENTE

Le gouvernement Bedoui dévoilé

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé avant-hier dimanche les membres du gouvernement qui sera conduit par le Premier ministre, Noureddine Bedoui.

PAR LAKHDARI BRAHIM

C'est ce qu'indique un communiqué de la présidence de la République. Ce gouvernement est composé de 27 ministres. 6 membres de l'ancien gouvernement ont été reconduits.

"*Conformément à l'article 93 de la Constitution et après consultation du Premier ministre, Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la République, ministre de la Défense nationale, a nommé ce jour, les membres du gouvernement*" indique en effet le communiqué de la présidence. On note que Ramtane Lamamra, nommé le 11 mars comme vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, ne figure plus au sein de l'exécutif. Il en est de même pour d'anciennes têtes d'affiche du gouvernement qui ont très longtemps, pour certains, été aux commandes. L'exemple de Tayeb Louh, désormais ex-ministre de la Justice, est édifiant. Il a fait partie de tous les gouvernements depuis 2002. Une autre figure controversée, à savoir Nouria Benghabrit, a elle aussi quitté le gouvernement où elle était en poste depuis 2014. Pour rappel, Bedoui, 59 ans, a été nommé Premier ministre le 11 mars 2019 en remplacement d'Ahmed Ouyahia par le président de la République.

Liste des membres du gouvernement

- Noureddine Bedoui : Premier ministre.
- Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah: vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire
- Sabri Boukadoum : ministre des Affaires étrangères
- Salaheddine Dahmoune : ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire
- Slimane Brahmi : ministre de la Justice, garde des Sceaux
- Mohamed Loukal : ministre des Finances
- Mohamed Arkab : ministre de l'Énergie
- Tayeb Zitouni: ministre des Moudjahidine.
- Youcef Belmehdi : ministre des Affaires religieuses et des Wakfs
- Abdelhakim Belabed : ministre de l'Éducation nationale
- Bouzid Tayeb : ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
- Moussa Dada : ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels
- Meriem Merdaci : ministre de la Culture
- Houda-Imane Faraoun : ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.
- Raouf Bernaoui : ministre de la Jeunesse et des Sports
-Ghania Eddalia : ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme
- Djamila Tamazirt : ministre de l'Industrie et des Mines
- Cherif Omari : ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche
- Kamel Beldjoud : ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
- Saïd Djellab : ministre du Commerce
- Hassane Rabhi : ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement
- Mustapha Kouraba : ministre des Travaux publics et des Transports
- Ali Hamam : ministre des Ressources en eau
- Abdelkader Benmessaoud : ministre du Tourisme et de l'Artisanat
- Mohamed Miraoui : ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière
- Hassan Tidjani Haddam : ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
- Fethi Khouil : ministre des Relations avec le Parlement
- Fatma-Zohra Zerouati : ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables.

En outre, conformément à l'article 92 alinéa 6 de la Constitution, le président de la République a également nommé ce jour, Ahmed Noui, ministre, secrétaire général du gouvernemen

L. B.

LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CONFIRME

Bouteflika démissionnera avant le 28 avril

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, démissionnera "*avant le 28 avril prochain*", date de la fin de son mandat électif, mais il devrait prendre d'"*importantes mesures pour assurer la continuité du fonctionnement des institutions de l'État durant la période de transition*", a indiqué hier lundi un communiqué de la présidence de la République. "*La nomination du nouveau gouvernement en date du 31 mars 2019 par son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, sera suivie par d'importantes décisions qu'il prendra, conformément aux dispositions constitutionnelles, à l'effet de permettre d'assurer la continuité du fonctionnement des institutions de l'État durant la période de transition qui s'ouvrira à la date à laquelle il décidera sa démission*", précise la même source. "*Ladite démission du président de la République interviendra avant le 28 avril 2019, date de la fin de son mandat électif*", ajoute le communiqué.

ABDELAZIZ ZIARI, EX-PRÉSIDENT DE L'APN :

"Une nécessité technique"

PAR CHAHINE ASTOUATI

Pour l'ancien président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari, la phase de transition politique a débuté à partir du moment où le chef de l'État a annoncé son refus de briguer un nouveau mandat, reportant du même coup l'organisation de l'élection présidentielle.

Prenant part, hier lundi, à l'émission *l'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Abdelaziz Ziari considère que la désignation, dimanche, par le Président Bouteflika d'un gouvernement chargé de piloter la transition est une "*nécessité technique*", pour explique-t-il, gérer "*les affaires de l'État et garantir les engagements de l'Algérie vis-à-vis de ses partenaires étrangers*".

A propos des manifestations populaires ayant émaillé le pays au cours des dernières semaines, l'intervenant observe que la "*Constitution n'a pas prévu une situation où l'on se trouve face à une insurrection citoyenne, qui n'a pas été suffisamment appréciée à sa juste mesure par le pouvoir*".

Estimant en ce sens, qu'à partir du moment où on n'arrive pas à résoudre cette crise, alors que la nécessité l'exige, "*on peut mettre entre parenthèse les éléments de tel ou tel autre article de la Constitution qu'ils ne peuvent résoudre*".

Pour lui, c'est en raison de la faillite des politiques "*entre dirigeants et dirigés*" que l'armée a été amenée à s'exprimer et a prendre position du coté de la population, "*ce qui est en son honneur*".

Le fond du problème, déclare l'invité, est "*de savoir comment réinstaurer la confiance entre le peuple et ses dirigeants*", estimant que la période de transition, telle qu'elle est définie par la Constitution, est à ses yeux "*insuffisante*" amenant la population algérienne à "*choisir la rue plutôt que les urnes pour s'exprimer*".

De cette période transitoire, il dit ne pas croire qu'elle soit suffisante pour installer une instance crédible chargée d'organiser des prochaines élections, afin que le "*peuple ait la garantie que ceux qui vont le représenter soient vraiment porteurs de ses revendications*".

Puisque, relève M. Ziari, "*nous parlons d'un changement de système, le défi consistera à inaugurer un nouveau mode de gouvernance, sur la base d'un équilibre entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, des réformes revendiquées dont il rappelle qu'elles ont été proposées dès 2012*".

C'est, regrette-t-il, parce que les réformes profondes "*qui auraient dû se faire dans l'appareil d'État n'ont pas eut lieu, que le pays a abouti à la situation délicate dans laquelle se trouve présentement le pays*".

C. A.

RÉACTION DU PARTI DES TRAVAILLEURS

"Nouvelle tentative de sauvetage du système"

Le Parti des travailleurs (PT) a qualifié de "*nouvelle tentative de sauvetage du système*" la formation du gouvernement Bedoui dont la composante a été annoncée hier par le Président Bouteflika. "Suite au remaniement ministériel partiel annoncé hier soir, le secrétariat politique du bureau politique déclare : "*Précédée et préparée par de folles rumeurs sciemment répandues, dont l'arrestation théâtrale d'hommes d'affaires dans une démarche subliminale, hier a été rendue publique, une nouvelle tentative de sauvetage du système matérialisée dans un pseudo-changement dans le gouvernement*", indique le PT dans un communiqué.

Le parti de Louisa Hanoune, relève qu'"*au-delà des personnes qui ont intégré le gouvernement, sélectionnées sur la base de critères obscures et qui pour certaines relèvent de l'ubuesque cette vaine opération de replâtrage, attribuée au président de la république est un contournement de la volonté de l'écrasante majorité de chasser un système obsolète et périmé*."

Le PT affirme que le gouvernement Bedoui est "*le produit d'une transaction politique qui s'apparente à un chantage*"

"*En effet, parce qu'elle intervient, suite au brandissement par le chef d'état-major du recours à l'article 102, habillé en un deuxième temps par les articles 7 et 8 de la Constitution, impliquant dangereusement l'ANP, malgré le rejet de l'écrasante majorité du peuple qui y voit un détournement des objectifs du processus révolutionnaire, il apparait clairement que le prétendu nouveau gouvernement est le produit d'une transaction politique qui s'apparente à un chantage et dont l'objectif est la continuité du système et du régime présidentialiste oppresseur rejetés par l'écrasante majorité*", développe le PT.

Le PT ajoute que "*cette opération s'inscrit donc dans la protection des intérêts et ou privilèges des parties en conflit au sommet de l'État et qui prennent en otage le pays. Alors, dehors la République des copains et des coquins. Place à la souveraineté du peuple algérien qui établira une vraie république*", lance le parti de Louisa Hanoune, qui réitère son appel à la mise en place de l'Assemblée constituante nationale et souveraine, seule capable de "*consacrer l'exercice de sa souveraineté par la majorité du peuple pour opérer la refondation politique institutionnelle nationale et donc constitutionnelle*."

FETHI KHOUIL: MINISTRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Les députés indépendants se démarquent

Le groupe parlementaire des Indépendants à la première chambre parlementaire se démarquent de la décision de son député, Fethi Khouil, de prendre part au gouvernement de Noureddine Bedoui.

Le président du groupe, Lamine Osmani, affirme dans un communiqué diffusé, hier 1er avril, qu'il n'a pas été consulté par Khouili. De ce fait, il appelle le nouveau ministre chargé des Relations avec le Parlement "*à assumer les conséquences*" de son choix.

R. N.

FORMATION DU GOUVERNEMENT

"Une provocation" selon Benflis

Ali Benflis a réagi, hier lundi, à la formation du gouvernement Bedoui, qu'il a qualifié de "*provocation*". "*La formation du nouveau gouvernement telle qu'elle a été annoncée n'exprime rien d'autre qu'une persistance dans la provocation et le défi. Elle ne procède d'aucune façon d'une volonté d'apaisement*", déplore le président du parti Talaie El Houriyet dans un communiqué. Pour lui, "*elle n'est pas à la hauteur de la gravité de la crise de régime actuelle et des exigences politiques, institutionnelles et constitutionnelles de l'impasse historique à laquelle l'Algérie est confrontée*."

Ali Benflis estime aussi qu'au "*peuple qui veut un changement de régime, le pouvoir propose un faux changement de gouvernement. C'est tout un système politique que le peuple pousse vers la sortie et c'est un jeu pathétique de chaises musicales qu'on lui offre en cultivant l'illusion qu'il suffira à briser son élan et à taire sa colère*", dénonce-t-il.

RENCONTRE AVEC DES AGENTS ÉTRANGERS

Le général Toufik dément

Accusé par certaines voix d'intelligence avec des agents étrangers, comme cela a été répercuté par quelques medias, le général Mohamed Mediéne, dit Toufik, est monté au créneau hier par le biais d'un communiqué pour démentir ces informations. Nous publions le communiqué intégral.

"*Dans la soirée du 30 mars 2019, la chaîne de télévision Echorouk s'est prêtée volontairement à une manipulation grossière en donnant une information invraisemblable qui ne correspond ni à mon éthique ni à mes principes. Je n'ai jamais rencontré, ne serait-ce qu'une seule fois, le personnage des services de sécurité qui est cité comme ayant assisté à cette pseudo-réunion, depuis que j'ai quitté mes fonctions. M'accuser d'avoir rencontré des agents étrangers pour évoquer des sujets relevant de la souveraineté nationale est une tentative délibérée de me porter préjudice. Je suis connu à l'intérieur du pays et en dehors pour avoir combattu toutes les ingérences extérieures qu'elles soient politiques, culturelles ou économiques.*

Quelle que soit la gravité des problèmes politiques qui traversent le pays, je ne peux dévier en aucun cas le principe de la défense de la souveraineté nationale. C'est une règle immuable que j'ai toujours respectée dans mon comportement et mes actes".

MEMBRES DU CC DU FLN

"Total soutien" à Gaid Salah

Face au silence de la direction du parti, la mobilisation des contestataires au sein du Front de libération national s'organise. Ces derniers multiplient les déclarations n'hésitant pas à diffuser des communiqués portant le cachet du bureau politique du FLN, sans que cela ne provoque la moindre réaction de l'instance dirigeante. Des membres du comité central du parti ont annoncé, hier lundi, leur soutien au dernier message du chef d'état-major, Gaid Salah, qui a appelé à la mise en œuvre des articles 102, 7 et 8 de la Constitution. Dans un communiqué rendu public, ces derniers affichent "*un total soutien aux mesures prises par le chef d'état-major, vice-ministre de la défense*". Le communiqué invite les instances du parti à prendre la même position.

Les contestataires refusent enfin la tenue d'une réunion extraordinaire du congrès, programmée pour le mois d'avril.

R. N.

DES ENQUÊTES SUR DES FAITS DE CORRUPTION ET INTERDICTION DE SORTIE À L'ÉTRANGER

Le crépuscule des oligarques

De nombreux hommes d'affaires se trouvent dans l'œil du cyclone. Très puissants il y a juste quelques semaines ils risquent d'être traînés devant les tribunaux, dans les prochains jours.

PAR RACIM NIDAL

Il leur serait reproché des faits de corruption et de transfert illicite de capitaux vers l'étranger. Ils sont d'ailleurs déjà frappés par la mesure d'interdiction de quitter le territoire national. Ali Haddad, l'ex-président du FCE, en a déjà fait les frais. C'est une information tout ce qu'il y a d'officiel. Ce qui n'était qu'une rumeur s'est en effet confirmé hier lorsque le parquet général près la cour d'Alger a rendu public un communiqué sur cette question.

"*Conformément à l'article 11 alinéa 3 du code de procédure pénale, le parquet général près la cour d'Alger porte à la connaissance de l'opinion publique que des enquêtes préliminaires sont mises en œuvre pour des faits de corruption et de transfert illicite de capitaux vers l'étranger*", précise la même source. Dans ce cadre et "*pour les nécessités des enquêtes, le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed a procédé à l'application des dispositions de l'article 36 bis 1 du Code de procédures pénales et a pris des mesures conservatoires en ordonnant l'interdiction de sortie du territoire national à l'encontre de certaines personnes*", ajoute le communiqué sans donner plus de détails. Le communiqué ne cite cependant aucun nom, mais il est loisible de dire qu'il s'agit d'hommes d'affaires connus sur la scène nationale. Ils sont qualifiés par l'opinion publique et les partis politiques de l'opposition d'oligarques. Ainsi, selon des informations non officielles il s'agirait d'au moins six patrons, sinon largement plus. Il est ainsi question des trois frères Kouninef, réputés très proches de la famille du Président Bouteflika, Mahieddine Tahkout, son fils et ses deux frères, Mohamed Bairi vice-président du FCE et les deux frères Haddad. "*Je n'ai rien à me reprocher. Je suis à la disposition de la justice en laquelle j'ai une entière confiance*", a affirmé hier Mohamed Bairi, dans une déclaration à un journal électronique. Notons qu'Ali Haddad a été arrêté avant-hier aux frontières avec la Tunisie alors qu'il s'apprêtait a quitter le territoire national. Il aurait comparu hier devant le juge d'instruction près le tribunal d'El- Kala. Autant dire qu'il s'agit d'un chant de cygne pour l'oligarchie. Affaire à suivre.

R. N.

COMMUNIQUÉ DE LA COUR D'ALGER

L'AACC dénonce

PAR RAYAN NASSIM

L'Association algérienne de lutte contre la corruption (AACC) a réagi, hier lundi, au contenu du communiqué du procureur général de la cour de justice d'Alger, annonçant des enquêtes pour des "*faits de corruption et de transfert illicites de capitaux à l'étranger*".

"*Ce communiqué, si c'est un vrai, est non réglementaire : non daté, non signé, liste des personnes concernées non publiée ; motifs des poursuites judiciaires non indiquées, etc. Par ailleurs, ce communiqué aurait dû faire mention du droit à la présomption d'innocence pour les personnes concernées*", précise l'association dans une déclaration publiée sur la page Facebook de son président Djilali Hadjadj.

Bizarrement, poursuit la même source, "*ce communiqué ne fait aucune mention de la date du début de ces enquêtes préliminaires, ni par quel service de police judiciaire elles auraient été initiées (DRS, Gendarmerie nationale, Sûreté nationale). De ce fait, contrairement à l'esprit du CPP (Code de procédure pénale) auquel il est fait référence, ce communiqué peut agir négativement sur l'ordre public*".

R. N.

LE FFS RÉAGIT AU GOUVERNEMENT BEDOUI :

Le "régime cherche à gagner plus de temps"

Le Front des forces socialistes a réagi lundi à la formation du gouvernement Bedoui en y voyant dans l'initiative comme dans la composante de l'équipe la marque d'une fuite en avant "*droit dans le mur*".

Dans un communiqué signé par le premier secrétaire Hakim Balassel, le FFS note qu'"*à travers la nomination de ce nouveau gouvernement, nous constatons que le régime cherche à gagner plus de temps pour réorganiser ses rangs et préparer ses prochains coups politiques*".

Tout en jugeant que "*le pouvoir n'a finalement pas dérogé à ses pratiques d'antan qui consistent à tout faire bouger pour que tout reste en place*", le FFS insiste sur le maintien du général Ahmed Gaid Salah, considérant cela comme "*une cinglante réponse à ceux qui croyaient au miracle au sein du sérail*".

Quand bien même affaibli et même aux abois, le FFS considère que le régime "*a décidé une fois de plus, d'ignorer les revendications légitimes et pressantes de la quasi-totalité du peuple algérien qui aspire et se bat pour le changement radical de ce système. Le FFS dénonce énergiquement ce mépris caractérisé à l'égard du peuple révolté*".

Au-delà de la formation du gouvernement, le FFS profite pour dénoncer ce qu'il qualifie de "*propagande médiatique qui vise à créer l'incompréhension et la confusion chez les Algériens et dans l'opinion publique*." Car pour Hakim Belassel, les choses sont claires, à savoir que "*le pouvoir s'affaire activement à assassiner la révolte populaire en miroitant le spectre du chaos national*".

Le Premier secrétaire du FFS, tout en rappelant sa proposition de sortie de crise pour le passage vers la deuxième République "*invite le peuple algérien à maintenir sa mobilisation intacte afin de faire aboutir ses revendications légitimes*".

Et le parti de conclure son communiqué par un appel aux "*acteurs politiques, sociaux et personnalisés crédibles et indépendants à s'unir comme un seul homme et autour d'une unique option celle qui consiste à amorcer un véritable processus démocratique de transition*".

RÉFORME DE LA LIGUE ARABE

L'Algérie revient à la charge

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé dimanche à Tunis la nécessité d'introduire de "profondes réformes" à la Ligue arabe, afin de l'adapter aux derniers développements et de trouver les solutions idoines à ses problèmes.

PAR RANIA NAILI

Dans son allocution aux travaux du 30e Sommet arabe auquel il prend part en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Abdlekader Bensalah a en effet déclaré que "*nous sommes appelés aujourd'hui, plus que jamais, à introduire des réformes profondes et urgentes à notre organisation panarabe, afin de l'adapter aux mutations en cours et trouver des solutions aux problèmes posés*".

Il a évoqué, dans ce sens, "*l'amorce d'une nouvelle ère de défis dans un monde marqué par un rythme effréné de développement et de changements au double plan régional et international*".

"*Nous sommes tenus, en la conjoncture actuelle, de résoudre nos problèmes nous-mêmes pour permettre à nos peuples de se mettre au diapason du développement enregistré dans les domaines scientifique, industriel et technologique, un développement qu'on ne saurait atteindre si nous demeurons prisonniers de notre crise et différends*", a souligné Bensalah, affirmant l'importance de "*demeurer confiant quant à notre capacité de résoudre nos problèmes pour éviter que la solution nous soit imposée de l'étranger*".

Bensalah a évoqué, dans ce contexte, la cause palestinienne, mettant en avant "*les positions constantes de l'Algérie, convaincue que la paix ne saurait se réaliser au Moyen Orient tant que le peuple palestinien n'a pas accédé à ses droits légitimes, notamment l'établissement de son État indépendant avec El Qods pour capitale*".

Il a plaidé, à cet effet, pour "*la mobilisation des efforts en soutien aux Palestiniens, en exhortant la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités, en faisant pression sur la force d'occupation afin de l'amener à l'arrêt immédiat des hostilités sur le peuple palestinien et de se conformer aux principes du Droit international et aux résolutions de la légalité internationale*".

Concernant la crise en Libye, Bensalah a exprimé "*la conviction de l'Algérie quant à l'importance d'adopter une approche basée sur le principe de non ingérence dans les affaires internes, en étant à équidistance vis-à-vis de toutes les parties libyennes*".

A ce propos, il a ajouté que "*l'Algérie poursuivra ses efforts vissant à encourager le dialogue entre les parties libyennes sous l'égide des Nations unies afin de parvenir à une solution politique consensuelle à même de mettre fin à la crise et préserver l'unité, l'intégrité territoriale de la Libye et la cohésion de son peuple*". Il a rappelé, par la même occasion, "*le soutien de l'Algérie aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé dans la mise en œuvre de la feuille de route et ses efforts pour mettre fin à la crise*", se félicitant de "*la tenue de la Conférence nationale inclusive des parties libyennes, prévue du 14 au 16 avril à Ghadames pour convenir d'une feuille de route*".

S'agissant de la situation en Syrie, Bensalah a appelé à "*la nécessité de soutenir la dynamique positive que connait le pays actuellement visant à aboutir à une solution pacifique et négociable sous l'égide de l'ONU entre toutes les parties syriennes tout en préservant la souveraineté, le stabilité et l'unité de ce pays*."

Concernant la question du Golan, Bensalah a affirmé que "*l'Algérie refuse la résolution visant la consécration de la souveraineté d'Israël sur ce territoire syrien occupé contraire à la résolution n 497 du 1981 du Conseil de sécurité et les exigences de la légalité internationale*".

R. N.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le message d'adieu de Nouria Benghabrit

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Nouria Benghabrit quitte le ministère de l'Éducation nationale qu'elle dirige depuis 2014. Elle a été remplacé par celui qui occupait le poste de secrétaire général du ministère, Abdeelkrim Belabed en l'occurrence.

"*Servir mon peuple et mon pays en tant que ministre de l'Éducation nationale demeurera sans doute la responsabilité la plus importante de ma vie, d'enseignante- chercheur, car il s'agit tout simplement de l'avenir de nos enfants*", a-t-elle écrit sur sa page Facebook. "*L'engagement vers une école de qualité est un processus long et difficile, mais qui peut être gagné avec les efforts de tous*", ajoute Nouria Benghabrit qui "*remercie l'ensemble des cadres et des enseignants du secteur, mais également tous les syndicats et les associations de parent d'élève. Je les remercie pour avoir contribué ensemble à la construction d'une école qui devra former les citoyens de demain, enracinés dans nos traditions et notre algérianité, sûrs d'eux-mêmes pour échanger et prendre leur place dans le monde d'aujourd'hui*", indique-t-elle.

"*Je remercie également l'ensemble des citoyens et mes compatriotes internautes pour leurs interactions, propositions et soutien ; et m'engage à publier un bilan des accomplissements réalisés au cours de ma période à la tête du ministère de l'Éducation nationale*", poursuit-elle.

Nouria Benghabrit présente à son successeur, Abdelhakim Belabed, ses "*meilleurs vœux de succès et mes vifs encouragements*". "*Je ne peux conclure sans émettre le souhait que le secteur de l'éducation nationale continue à s'élever à la hauteur des aspirations nécessaires au développement de notre pays parmi le concert des Nations*", précise-t-elle.

Nouria Benghabrit a, de par ses positions, suscité la polémique à maintes reprises depuis sa nomination au gouvernement en 2014. Ses détracteurs l'accusaient de vouloir favoriser l'enseignement du français au détriment de l'arabe et de vouloir supprimer l'enseignement de l'éducation islamique à l'école. Elle a de même eu de difficiles relations avez les syndicats du secteur. Un secteur qui a connu de nombreuses grèves depuis 2014.

R. R.

UNIVERSITÉ

Pas de prolongation des vacances

Les vacances de printemps ne seront pas prolongées pour les universitaires. "*Le ministère de l'Enseignement supérieur informe les étudiants et les enseignants que les vacances de printemps prendront fin le jeudi 4 avril, contrairement aux rumeurs faisant état de leur prolongement*", a précisé, hier lundi, un communiqué du ministère. Rappelons que les vacances de printemps ont été avancées au 10 mars, sans préavis, par l'ancien ministre Tahar Hadjar, pour contrer la contestation des universitaires qui se sont ralliés au mouvement populaire contre un nouveau mandat pour le Président Bouteflika.

LUTTE ANTITERRORISTE

Une formation au profit de 12 États africains

Une trentaine d'experts nationaux et internationaux participent à une formation avancée sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme à travers l'éducation, ouverte dimanche à Alger à l'initiative du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), en collaboration avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan). Organisée au siège du CAERT, cette formation, prévue du 31 mars au 4 avril 2019, regroupe des experts de 12 États de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, qui se pencheront sur l'échange d'informations autour des mutations du phénomène du terrorisme.

Parmi les représentants de pays africains ayant pris part à ce séminaire, figurent notamment ceux de la Tunisie, de la Libye, de l'Egypte, du Mali,du Tchad, du Niger, de la Mauritanie et du Burkina Faso aux côtés d'experts du CAERT, ainsi que des cadres de l'Unité de fusion et de liaison (UFL). Intervenant à l'ouverture des travaux, en présence de diplomates accrédités à Alger, le directeur du CAERT, le colonel Larry Gbevlo-Lartey Esq, a indiqué que la session de formation, "*la première du genre*", a pour but de mettre à la disposition des participants, des informations sur "*les récentes mutations de la menace terroriste, tant dans sa nature que dans ses différentes manifestations*". Il a souligné, également, que l'objectif de la coopération avec l'Otan est de bénéficier de son expertise dans le domaine de la lutte antiterroriste ciblant particulièrement la jeunesse à travers l'éducation et la formation de façon à la partager avec les experts des pays africains. Au cours de cycle de formation prévu sur cinq jours, les formateurs de l'Otan vont présenter les différents outils théoriques et pratiques utiles au renforcement de la lutte contre le terrorisme. Des cas vécus seront également enseignés pour permettre aux participants de bénéficier des différentes expériences et d'être en mesure de les adapter à leurs contextes nationaux, a indiqué le directeur du CAERT. De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères, Hamid Boukrif, a soutenu que cette formation est "*très importante*" et permettra aux participants de profiter de "*l'expertise de l'Otan dans le domaine de la lutte antiterroriste*".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE DJEBEL MESSAAD
COMMUNE DE DJEBEL MESSAAD
NIF : 098428475039116

Annoncer la demande offres ouvertes avec l'exigence des capacités minimales n°02/2019

Le président de la commune de Djebel Messaad lance une demande offres ouvertes avec l'exigence des capacités minimales pour le projet :
-Aménagement urbain a Djebel Messaad (centre ville)

Les soumissionnaires peuvent retirer les cahier des charges auprès du bureau de l'administration (service marché) contre le paiement de 1000,00 DA auprès du trésorier communal. Les offres doivent être adressées à monsieur le président de la commune de Djebel Messad accompagnées des pièces suivantes :

1-Dossier de candidature :
1-Déclaration de candidature (plein - signé - cacheté - daté)
2-Déclaration de probité signé -cacheté - daté)
3-Statut de l'entreprise
4-Les documents relatifs aux personnes actives engagent fondation
5-Une copie de certificat de qualification en activité principale ou travaux publics 4ème degré au dessus
6-Moyens financiers justifiant les résultats financiers et les références bancaires (année 2016/2017/2018)
7-Moyens humains (avec des documents justificatifs)
8-Moyens matériels (avec des documents justificatifs)
9-Attestations de bonne exécution des travaux réalisés délivrés par les maîtres d'ouvrages trois dernières années (2016/2017/2018)
10-Planning de travaux

2-L'offre technique :
1-La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint (plein - signé - cacheté - daté)
2-Chaque document permet l'évaluation de l'offre technique - Note technique Apologétique - chaque document est requis conformément aux dispositions de l'article 78
3-Le présent cahier des charges contenues dans la dernière page sur le ferry - et la lire avant - manuscrite

3-L'offre financière :
1-La soumission selon modèle (plein - signé - cacheté - daté)
2-Bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire. Et cacheté et daté
3-Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire. Et cacheté et daté

Note : Pour les documents justifiant les informations contenues dans l'autorisation d'exécuter des demandes que de l'attribution du marché public, qui doit être soumis au plus tard 10 jours, à compter de la date de notification de tous les cas avant la publication des subventions provisoires déclaration d'une transaction.
Dossier candidature et les offres technique et financière doivent être remises dans trois enveloppe séparées et portant pour la première la mention (offre technique) et pour la seconde mention (offre financière) et troisième (dossier de candidature) introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme qui doit porter la mention :

Soumission à ne pas ouvrir mais comité d'ouvrir et d'évaluer les performances des plis
Annoncer la demande offres ouvertes avec l'exigence des capacités minimales n°02/2019
Le projet : Aménagement urbain à Djebel Messaad (centre ville)

Le délai de préparation des offres est fixé dix jours (10) à partir de la première parution de l'avis d'bonde d'offre dans les journaux nationaux et BOMOP.
-Date de dépôt des offres le dernier jour à le délai de préparation des offres de (8:00) heure au (14:00) heure.
Commission de ouverture et évaluation d'offre gestation au présence à leurs engagements au jour de dépôt des offres at 14:00 heure.
-Offre aux propriétaires engagés à leurs engagements pour (120) jours à partir de la date de l'échéance pour les spectacles de dépôt.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE MAGRA
COMMUNE DE BELAIBA
NIF 098428155035716

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2019

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, -le président de l'APC de la commune de BELAIBA lance un appel d'offres national restrient pour la réalisation le projet suivant :
Réalisation d'un terrain du sport - première tranche -
Les entreprises intéressées par le présent avis et désirant participer peuvent retirer le dossier de participation de la commune (BUREAU Marché) durant les heures ouvrables à compter de la date de parution du présent avis contre paiement de la somme de 10.000 DA a chaque projet, représentant les frais de reproduction auprès du trésorier de la commune.
La soumission doit contenir **Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière** . :
I Le dossier de candidature contient
1-Une déclaration de candidature
2-Une déclaration de probité
3-Copie du certificat de qualification et de classification professionnelles (travaux publics ou bâtiment) en cours de validité catégorie **(02)** deux et plus
-4-Bilans financiers des trois dernières années
5-Capacités techniques :
A-moyens humains :-copies des moyens humains
B- moyens matériels -copie de la liste du matériel avec justificatifs
C- moyens références professionnelles copie de références professionnelles
6- Plan d'exécution
7-Les statuts pour les sociétés
8- Casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention "néant" dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et d'un gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

II L'offre technique contient :
1- Une déclaration à souscrire
2-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »...
3- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions.
III L'offre financière contient :
1- La lettre de soumission
2-Le bordereau des prix unitaires
3- Le devis quantitatif et estimatif.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales « **dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres.
L'administration concernée recevra les offres de l'APC - BUREAU Marché - le dernier délai de préparation des offres de 10 jours à compter de la date de 1ère parution présent avis dans la presse ou le bomop à 13H30.
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
-Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N°D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°26/2019

Le wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **la réalisation d'un lycée en remplacement du lycée Bouguerra (1000/300R) commune de Chlef répartie en deux lots :**
-Lot 01 : Lycée partie unique sauf chauffage

Tranche ferme : bloc pédagogique et ADM + amphithéâtre bloc sanitaire + atelier de factotum + aménagement extérieur + assainissement + AEP + bâche à eau 30m³ + équipement bâche à eau + éclairage extérieur + équipement du poste transfo PS1 + alimentation des blocs + mur de clôture + terrain de sport

Tranche conditionnelle : réfectoire cuisine, **tranche 02 :** salle de sport et **tranche 03** : bloc logements.
Lot 02 : Chauffage central
Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

A-Capacités professionnelles :
-Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité catégorie quatre ou plus « IV ou plus » activité principale en bâtiment pour le lot 01 et activité principale bâtiment, catégorie « **III ou plus** » ayant le **« code 335-3522 » pour le lot 02**.

B-Capacités techniques
1-Références professionnelles :
Avoir réalisé durant les dix (10) dernières années au moins deux projets de catégorie « B » fonctionnel dont la somme des montants des attestations supérieur, ou égal à 200.000.000,00 DA ou un projet de catégorie « C » ou une partie de projet de catégorie « **D ou E »** dont le montant égal ou supérieur à 200.000.000,00 DA conformément à l'arrêté interministériel du 15 mai 1988 modifié portant modalité d'exercice et rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment **pour le lot 01** et ayant réalisé au moins **un projet de chauffage central pour le lot 02.**

2-Moyens humains : ayant au moins
-Lot 01 :
-01 chef de projet ayant un profil d'ingénieur d'État dans le domaine de bâtiment ou travaux publics ou architecte justifiant d'au moins 05 ans d'expérience
-Nombre d'ouvriers ≥ 25

-Lot 02 :
-Un ingénieur d'État ou master ou DEUA ou LMD ou technicien supérieur ou métreur vérificateur ou technicien en chauffage
-Nombre d'ouvriers ≥ 04

3-Moyens matériels : ayant au moins
-Lot 01 :
-04 camions (chaque camion à une charge utile de 10 tonnes et plus)
-01 grue de manutention (fixes) fléché 32 m minimum)

-Lot 02 :
-01 camion de 10 tonnes et plus
-Poste à soudure

C-Capacités financières :
-Ayant une moyenne du chiffre d'affaires réalisé pendant les trois (03) dernières années (2015, 2016 et 2017) **≥ 270.000.000,00 DA pour le lot 01, et ≥ 12.000.000,00 DA pour le lot 02**

Présentation de l'offre :
Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

A-Dossier de candidature contient :
1-La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
2-La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
3-La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (EURL, SARL, SNC ou SPA)
4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants
a)Capacités professionnelles : Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, catégorie Quatre ou plus **« IV ou plus »** activité principale en bâtiment pour **le lot 01** et activité principale bâtiment, catégorie **« III ou plus »** ayant le **« code 335-3522 » pour le lot 02.**
b)Capacités financières : Les moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans financiers des exercices (2015, 2016 et 2017) étayés par les comptes de résultats visés par les services fiscaux concernés pour les personnes physiques et attestation de solvabilité bancaire du compte.
c)Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
-Références professionnelles : dûment justifiées par attestation de bonne exécution relative aux principaux travaux réalisés avec indication du montant, délivrées par le maître de l'ouvrage public.
-Liste des moyens humains :
-L'encadrement justifié par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS + mise à jour CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail aidé (CTA) en cours de validité et la déclaration d'affiliation à la CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis et attestation de travail.
-**Les ouvriers**, justifiés par mise à jour CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
Liste des moyens matériels :
-Matériel roulant : doit être justifié par des cartes grises et les assurances en cours de validité le jour de l'ouverture des plis prouvant le propriétaire du matériel roulant d'au moins un année le jour de l'ouverture des plis
Matériel non roulant : doit être justifié par des factures conformes appuyées par un PV de commissaire priseur d'une validité de six (06) mois le jour de l'ouverture des plis.
L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1ère enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...26.../2019
"Dossier de candidature".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

B.L'offre technique contient :
-La déclaration à souscrire, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée et cachetée.
-**Mémoire technique justificatif :** Le mémoire et un document qui doit évidemment être personnalisé, elle servira à noter la valeur technique de l'offre et doit contenir ce qui suit :
-Profil général de l'entreprise indication de :
*Nom et raison social de la société
*Résultats des bilans des trois dernières années
*Historique de l'entreprise et savoir faire
-Effectifs globale
-Organigamme
-Moyens humains et matérielles à mettre à la disposition du projet (conformément à l'annexe V)
-Méthodologie pour la réalisation du projet
-Produit à proposer par le chantier
-Contraintes d'exécution et solutions proposées : il s'agit de permettre au maître d'ouvrage de connaître les contraintes que les entreprises auraient détectées lors de l'étude du dossier et de la visite du site, liées à l'exécution des travaux. Un dossier photographique précisant ces contraintes pourra être joint au mémoire technique.
-Programme d'intervention de l'équipe chargée du suivi par mois (planning et tâches de chaque intervenant)
-Plan d'installation du chantier : description, moyen de stockage maximum
*Hygiène et sécurité du chantier
*Disposition relative au développement durable maximum
-Procédure prévue pour le respect de l'environnement : Le respect de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités du chantier sur l'environnement à savoir :
*Enlèvement des ordures
*Installation du chantier
*Déchet du chantier
*Nuisances sonores.
-Avantages de l'offre, sous forme de conclusion générale de mémoire technique
-Tout document permettant d'évaluer l'**offre technique (Moyens humains + Moyens matériels)** des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous -traitants
-Un planning d'exécution selon les travaux du marché avec délai de réalisation
-Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2ème enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...26.../2019
"Offre technique".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offre

C-L'offre financière contient :
-La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée
-Le bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté
-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) daté et signé et cachet
L'ensemble des pièces énumérées ci-dessus devront être ensuite insérées dans une 3ème enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions ci-après :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°26/2019
"Offre financière"
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :
"Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales " N°26/2019
PROJET……
"A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Est adressée à Monsieur le Directeur des équipements publics Boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.
-La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet.
Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet sauf stipulations contraires dans la convention de groupement. Contre paiement d'une somme de 3.000,00 DA au profit du bureau d'études suivant : BET Meghlaoui Raouf : Hay Asfoudal D9, N°114 Benaknoun Alger Tél : 031.63.19.16 / 0551.43.36.18

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **10H00.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **10H00.**
Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.
NB. : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements publics de Chlef.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE SINO-ARABE

Des hommes d'affaires algériens à la rencontre d'industriels chinois

Des opérateurs économiques et hommes d'affaires algériens participent à la 8e édition du Congrès d'hommes d'affaires arabo-chinois, et la 6e session du Forum d'investissement et de coopération arabo-chinois afin de prospecter les voies et les moyens d'accroître leurs commerciaux avec des firmes et entreprises chinoises et décrocher des contrats de partenariat gagnant-gagnant.

PAR AMAR AOUIMER

La chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens qu'une délégation d'hommes d'affaires algériens, conduite par Mohamed Laïd Benamor, président de la chambre algérienne de commerce et d'industrie, séjournera à Tunis (Tunisie) pour prendre part à la 8e édition du Congrès d'hommes d'affaires arabo-chinois, 6e session du Forum d'investissement et de coopération arabo-chinois, qui se tiendront les 2 et 3 avril 2019 au niveau du siège de l'Union tunisienne des industries, du Commerce et de l'Artisanat, Cité Al-Khadra à Tunis.

"*Cet événement qui verra la participation de plus de 170 hommes d'affaires chinois constitue une opportunité pour les entreprises arabes souhaitant développer des partenariats dans les secteurs l'économie numérique et le E-commerce, les infrastructures, le transport, les énergies et les énergies renouvelables, le tourisme, l'innovation, l'éduction et la recherche scientifique, l'hydraulique, la sécurité alimentaire, l'industrie automobile, ainsi que le transfert technologique dans le domaine agricole*" indiquent les responsables de la Caci.

Les statistiques officielles montrent que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la chine s'élevait à "*8milliards de dollars depuis presque 5 ans avec un important investissement chinois en Algérie, qui s'élève à 2,6 milliards de dollars, essentiellement dans les domaines pétrolier et gazier*".

Aussi au cours de janvier à août 2017, la Chine a conservé sa position de premier partenaire commercial de l'Algérie avec près de 6 milliards de dollars d'exportations vers l'Algérie (19,4 % des importations algériennes) précédant désormais de très loin la France avec ses 2,8 milliards de dollars (9 %).

En 2016, Pékin, en gardant la même position, avait fourni 18 % (8,4 milliards de dollars) des importations de l'Algérie, selon les chiffres officiels des Douanes algériennes.

A. A.

PÊCHE

Amélioration de la flotte et des emplois

La flotte de pêche nationale et la population activant dans ce secteur ont enregistré des améliorations durant l'année 2017 par rapport à 2016, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS). En effet, la flottille de pêche nationale a atteint 5.485 unités en 2017 contre 5.323 unités en 2016, enregistrant une hausse de 3 %, selon l'Office. Cette flottille est constituée de 3.562 sardiniers (en hausse de près de 166 % par rapport à 2016), de 1.353 petits métiers (en baisse de 60 %), de 552 chalutiers (en hausse de 0,2 %) et de 18 thoniers (stagnation). Cette flottille est caractérisée par la prédominance des unités ayant une longueur de moins de 6 mètres (44 % du total), alors que les navires qui dépassent ou égalent une longueur de 24 mètres ne représentent que 1,8 % du total de la flotte. Par région, l'évolution de la flottille de pêche montre que seulement trois wilayas sur les 14 wilayas côtières ont connu un recul de leur flottille. Il s'agit de Mostaganem avec 213 unités en 2017 contre 234 unités en 2016 (-9 %), Tlemcen avec 270 unités contre 286 (-5,6 %) et El Tarf avec 222 unités contre 231 (-4 %). Mais les plus importantes hausses dans la flottille nationale de pêche ont été enregistrées par les wilayas d'Oran avec 372 unités contre 334 en 2016 (+11,4 %), Boumerdès avec 492 unités contre 455 (+8,1 %), Tipaza avec 823 contre 784 (+5 %), Aïn-Témouchent avec 394 contre 377 (+4,5 %) et Jijel avec 349 unités contre 338 (+3,3 %).

En 2017, la population activant dans le secteur de la pêche s'est élevée à 103.800 emplois (directs et indirects), affichant une création de 8.800 emplois, soit une évolution de 9,3% par rapport à 2016, détaille l'Office des statistiques. La ventilation de la population maritime fait ressortir une dominance des emplois directs avec 53.921 emplois, soit 52 % de la totalité de la population activant dans ce secteur, en hausse de 8,2 % comparativement à 2016. Ces emplois directs sont composés de 45.877 marins pêcheurs (hausse de 9,4 %), 5.449 patrons côtiers (+1,4 %) et 2.595 mécaniciens (+3,1 %). Les emplois indirects ont totalisé 49.879 postes, en hausse de 10,4 %, ajoutent les données de l'ONS.

R. E.

2E FORUM SUR L'ÉCONOMIE BLEUE EN AFRIQUE

Plus de 150 participants en juin à Tunis

Plus de 150 délégués internationaux, notamment des experts des océans, des décideurs politiques, des entrepreneurs et investisseurs participeront à partir du 25 juin prochain à Tunis au deuxième forum sur l'économie bleue en Afrique (Abef).

D'après Leïla Ben Hassen, fondatrice et P.-dg de Blue Jay Communication, organisatrice de l'Abef, cette année le Forum auquel participeront des représentants de la société civile et des organisations multilatérales, sera plus que jamais "*tourné vers l'action, afin de créer des partenariats, faciliter les investissements et créer des emplois pour la jeunesse africaine tout en engageant davantage les femmes dans la chaîne de valeur de l'économie bleue*".

Dans un communiqué, elle a estimé qu'"*il est impossible aujourd'hui de parler de croissance si elle n'est pas durable et si nous ne tenons pas compte de son impact social et environnemental*".

Les sujets de discussion de l'Abef porteront, notamment, sur des thématiques portant sur des partenariats public-privé, pêche et aquaculture, ports et commerce, énergie des océans, gouvernance et sécurité, pollution et gestion des déchets, autonomisation des femmes dans le secteur maritime, éducation des jeunes et technologie et financement des océans. L'Abef vise à promouvoir des idées nouvelles et audacieuses permettant d'accélérer une transformation structurelle en Afrique et à créer des emplois pour une jeunesse dynamique en pleine croissance.

Le Forum offre une plateforme unique aux différents acteurs engagés en faveur des océans pour partager leurs idées sur la réalisation de l'objectif de développement durable 14 et présenter de nouvelles opportunités d'investissement dans les industries océaniques traditionnelles et émergentes, tout en facilitant les partenariats public-privé et le networking.

Lors de sa première édition, les intervenants et délégués de l'Abef avaient souligné l'importance de la coopération internationale, de l'éducation et de financements innovants pour développer l'économie bleue en Afrique à plus grande échelle.

Ils a été, notamment, souligné que pour y parvenir, gouvernements et secteur privé devaient impérativement adopter une approche concertée et coordonnée.

R. E.

BEJAIA, NOUVEAU PÔLE URBAIN D'IGHZER-AZARIF

Une enveloppe de 5 milliards DA pour la viabilisation

Une enveloppe de 5 milliards de dinars destinée à prendre en charge la viabilisation du nouveau pôle urbain d'Ighzer-Azarif, situé dans la circonscription de Oued-Ghir a été mobilisée par le ministère de l'Habitat.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé, au cours du mois de février à Bejaia, le premier responsable du secteur, Abdelwahid Temmar.

S'étalant sur une superficie de 250 hectares, le site accueille un gigantesque chantier, pour l'implantation de plus de 16.000 logements dont 6.000 déjà achevés, s'affiche d'ores et déjà comme une nouvelle ville et une extension naturelle à la ville de Bejaia, qui fait face, depuis quelques années, à une saturation avérée faute de disponibilité foncière dans ses limites géographiques, a indiqué l'APS, ajoutant que le ministre a souligné que "*c'est une nouvelle ville qui va accueillir pas moins de 80.000 habitants, et c'est une belle zone (construite sur le haut des collines) qu'il faut réussir*", tout en insistant sur la qualité à y observer dans la réalisation autant des logements que des équipements publics.

Le ministre a assuré que cette enveloppe, ou autorisation de programme du département ministériel de l'Habitat, vient dans cet objectif, détaillant l'éventail de ce financement, a fait cas notamment de la prise en charge de l'essentiel des coûts qui seront induits par la réalisation des amenées, en l'occurrence l'eau, l'électricité, le gaz et la prise en charge de l'assainissement et des rejets.

"*Désormais, il n'y a plus de contraintes majeures*", a indiqué le ministre, exhortant les techniciens en place, à "*faire vite et bien*" en se fixant comme objectif de livrer aux citoyens demandeurs les premiers logements viabilisés dès l'été prochain. Par delà son impact social et économique, l'achèvement de ce gigantesque projet est ardemment attendu pour libérer les moyens qu'il mobilise et leur re-ventilation sur un autre site de même nature, celui de Sidi-Bouderham, à la périphérie ouest de Béjaïa, siège d'un chantier d'une consistance de 9.000 logements, selon l'APS qui a relevé que les retards enregistrés dans les travaux en raison d'un manque de moyens et d'entreprises de réalisation, tous focalisés sur Ighzer-Azarif.

Selon l'APS, le ministre a tenu une réunion à huis clos avec ses cadres centraux et locaux afin de décider d'un planning et des opérations à engager en priorité sur l'un et l'autre des deux sites et du suivi à faire, et il a fait le point également sur le logement rural et les besoins de la wilaya en la matière, la formule y connaissant un vif succès, en passant, également, en revue plusieurs structures dépendant de son département ministériel.

B. M.

MOSTAGANEM

Riche programme d'animation touristique en 2019

L'importance de création d'un réseau local renfermant les représentants d'établissements hôteliers, d'associations, d'agences de tourisme et des voyages, a été mise en exergue lors d'une rencontre ayant regroupé, samedi dernier à Mostaganem, des opérateurs du secteur touristique de la wilaya et consacrée à l'animation touristique en 2019. Le secrétaire général de la wilaya de Mostaganem, Lamri Bouhit, a souligné, lors de cette rencontre organisée par la direction du secteur, que les opérateurs dans le domaine touristique doivent créer un réseau qui constituera un espace de consultation et une force de proposition devant impulser ce secteur dans la wilaya de Mostaganem. Le même responsable a indiqué que cette rencontre vise à rechercher les voies et moyens de développer les services et prestations du tourisme, de faire de Mostaganem une destination touristique d'excellence à longueur d'année et d'exploiter les grandes potentialités et atouts de la wilaya dans différents domaines.

Un programme d'animation touristique a été annoncé dans la wilaya de Mostaganem pour les prochains mois comportant une liste d'activités pour les mois de mars et juin prochain. Le programme comporte 40 pages sur les sites historiques, archéologiques, structures culturelles, touristiques, musées, zaouias, ports, gares de voyageurs, sites naturels, forêts et espaces de loisirs et de divertissement, outre un annuaire téléphonique des établissements hôteliers, agences de voyage et de tourisme et d'administrations.

La directrice de wilaya du tourisme et d'artisanat de la wilaya, Hayat Maameri a souligné que ce programme actualisé de manière périodique tous les trois mois contribuera à la promotion de la destination touristique de Mostaganem en donnant des informations sur différents acteurs et activités pour attirer les touristes et les visiteurs durant l'année. Elle a affirmé que la coordination et coopération entre différents secteurs hors saison estivale peut conférer une dynamique au secteur durant la période entre l'automne et le printemps en s'appuyant sur des activités culturelles, sportives, sociales et économiques et les exploitant pour la promotion du tourisme intérieur. La wilaya de Mostaganem compte 39 établissements touristiques dont 13 hôtels, 18 résidences touristiques, deux motels et autres structures pour une capacité d'accueil de 5.000 lits, ainsi que 37 agences de tourisme et de voyage.

APS

ALGER, TROIS NOUVEAUX PROJETS POUR LA WILAYA

Réalisation de mégaparkings de plus de 5.000 véhicules

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a annoncé, mercredi 20 février, que la wilaya d'Alger bénéficiera, à l'avenir, de trois grands projets pour la réalisation de nouveaux mégaparkings à Bab-Ezzouar, Aïn-Naâdja et El-Mohammadia, d'une capacité de plus de 5.000 véhicules, qui viendront s'ajouter aux parkings en cours de réalisation. "*La capitale comptera de nouveaux méga parkings dans les communes d'Aïn-Naâdja et Bab-Ezzouar, d'une capacité de 2.600 véhicules, outre un troisième parking à El-Mohammadia (près de la Mosquée d'Alger), d'une capacité de 4.000 véhicules*", a précisé M. Zoukh à l'issue de sa visite d'inspection des différents chantiers de réalisation de parkings et du système de régulation du trafic routier d'Alger.

Inspectant le parking d'El-Biar, le wali d'Alger a insisté sur "*la garantie de la sécurité et de la surveillance à l'intérieur des parkings*", ce qui requiert, a-t-il dit, "*un réel investissement afin d'assurer les fonds nécessaires à leur modernisation et à leur équipement en caméras de surveillance*".Soulignant le rôle majeur de la joint-venture algéro-espagnole chargée de la gestion du trafic routier et de l'éclairage public à Alger (Mobeal), créée en 2016, et ses réalisations sur le terrain notamment au niveau du site pilote: rond point de la Place du 1er mai-rue Mohamed-Belouizdad, M. Zoukh a indiqué que l'entrée en service prochaine du système des feux tricolores intelligents "*permettra de définir les besoins de la wilaya en la matière*".

M. Zoukh s'est enquis ensuite des travaux de réalisation du parking d'El-Madania (avenue des Frères-Bouadou), d'une capacité de 612 véhicules, dont la réception est prévue en juillet 2019 et dont le taux d'avancement a atteint 75 %, selon les explications du directeur des travaux publics d'Alger. Le représentant de l'entreprise de réalisation Batigec a précisé, de son côté, que le taux de réalisation du parking de Kouba, dont la réception est prévue en août 2019, a atteint 80 %, évoquant la route exigue qui se trouve en face de ce parking qu'il a qualifiée de "point noir".

A Hydra, le taux d'avancement des travaux du parking de Sidi-Yahia n'a pas dépassé 48 %, en raison "*des problèmes techniques et des logements situés à proximité du projet*", a expliqué le représentant de Batigec, soulignant que la capacité de ce parking de treize étages s'élève à plus de 700 véhicules, avec 30 places de stationnement réservées aux personnes aux besoins spécifiques.

Au chantier de la station de transport des voyageurs de Bir-Mourad-Raïs, Zoukh s'est enquis du taux d'avancement des travaux qui ne dépasse pas les 32 %, avant de prendre connaissance des causes du retard accusé dans la réalisation de ce projet, dont la qualité du sol et les besoins du site en supports en béton armé, en sus de la déviation du tracé des câbles électriques, en coordination avec Sonelgaz.

Par ailleurs, le sous-directeur de la joint-venture MOBEAL a indiqué que l'axe pilote d'application du système de régulation du trafic routier s'étend sur 7 km à partir du 1er mai jusqu'à la Rue Mohamed Belouizdad, faisant savoir que l'implantation de ce système nécessitait l'importation de 21 appareils de surveillance et de contrôle, de 300 feux tricolores et l'installation de 29 caméras.

Sur ces 7 km, les travaux de génie civil, de raccordement de câbles électriques et d'installation de poteaux ont été achevés au niveau de (24) carrefours et les trottoirs adjacents, dont certains ont été équipés d'un système sonore au profit des non-voyants, a-t-il ajouté. Le projet de gestion du trafic routier d'Alger, dont la durée de réalisation s'étend sur 55 mois, s'inscrit dans le cadre d'un accord algéro-espagnol pour la réalisation de 504 carrefours, avec une enveloppe de 15 milliards DA dont six (6) milliards DA ont été consacrés à la réalisation de la première phase du projet.

APS

GUELMA, INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réalisation de 151 stades de proximité homologués

Le financement des projets des futurs stades est assuré sur le budget de la wilaya et du Fonds de garantie et de la solidarité des collectivités locales ainsi que dans le cadre des plans communaux du développement (PCD).

Inscrit dans le programme des services de la wilaya de Guelma, les travaux de 151 stades en pelouse synthétique de proximité et homologués ont été lancés à travers les 34 communes de cette wilaya.

En marge du coup d'envoi des chantiers de 4 stades de proximité, mercredi 20 février, le chef de l'exécutif local a précisé à l'APS que la majorité des chantiers de ces stades de proximité ont été lancés pour un délai de réalisation de 45 jours, détaillant que les derniers 27 projets du genre sont actuellement en "*phase de lancement des appels d'offres*".

La réalisation "*de ces nouvelles infrastructures permettra de renforcer les espaces destinés aux jeunes dans cette wilaya*", a expliqué M. Kamel Abla, rappelant que Guelma ne dispose que de six (6) stades homologués pour accueillir les compétitions officielles, implantés dans les communes de Guelma, Bouchegouf, Oued-Zenati, Héliopolis.

Le chef de l'exécutif local a détaillé à l'*APS* que 17 stades de l'ensemble de 151 répartis sur les 10 daïras de Guelma peuvent accueillir des matchs officiels, ajoutant que le reste a des stades de proximité de 45 mètres de longueur et de divers largeur, avec une moyenne de 2 à 12 stades par commune, et que le financement de ces projets "importants" pour la jeunesse est assuré sur budget de la wilaya et du Fonds de garantie et de la solidarité des collectivités locales ainsi que dans le cadre des plans communaux du développement (PCD).

Concernant les projets de réalisation des stades de proximité au chef-lieu de wilaya, M. Abla a relevé que "ces projets seront concrétisés dans les quartiers Touahri-Ahmed, Ben-Souileh, 19-Juin ainsi que la cité des 1.000-Lots, soulignant que le coût réalisation de chaque infrastructure est estimé entre 4 et 6 millions de dinars.

B. M.

TÉBESSA, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHOMAGE

Financement de 215 projets en 2018

Au total, 215 projets ont été financés par l'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) au cours de l'année 2018, a indiqué le directeur de ce dispositif d'aide à l'emploi, Mourad Zemal.

Le même responsable a précisé, lors d'une conférence de presse tenue à la maison de la presse Malek-Bennabi, que ce chiffre représente le nombre de micro-entreprises concrétisées au cours de l'année 2018 et financées par la Cnac-Tébessa, détaillant que sur ce nombre, 185 entreprises sont versées dans le secteur de l'agriculture, représentant un taux de 92,5 %.

Ces micro-entreprises ont contribué à la création de 496 postes d'emploi durant la même période, a fait savoir le même responsable, mettant en exergue l'apport de ces petites entreprises dans le développement local et national, et la création de nouveaux emplois dans divers secteurs.

Depuis son lancement à Tébessa en 2005, l'antenne locale de la Cnac a reçu 8798 dossiers de demandes de financement des projets dont 639 dossiers déposés par des femmes, a révélé M. Zemmal, ajoutant que 3.106 projets ont été financés dans cette wilaya frontalière par la Cnac, permettant la création de 5.997 postes d'emploi.

La même source a aussi relevé que le secteur de l'agriculture a enregistré une "évolution" en matière d'affluence et demande de financement des projets, et la création de nouvelles micro-entreprises, par le financement de 369 projets, dont 253 dans le domaine de l'élevage ovin.

De plus, 653 projets ont été financés par ce dispositif d'aide dans le secteur des services, a fait savoir le responsable, tandis que 200 entreprises ont été créées dans le domaine de l'industrie et 183 dans le secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTH).

Pour la maintenance et l'hydraulique, respectivement 7 et 3 projets ont été créés à Tébessa. Le même dispositif d'aide à l'emploi a validé 13 projets de dans des fonctions libérales.

En outre, et dans le but d'accompagner les jeunes après l'octroi des crédits et la réalisation de leurs projets, la CNAC de Tébessa a effectuée des visites de contrôle sur terrain et recensée 2.787 entreprises existantes, dont 1989 en activité, sur un total de 3.106 financées.

M. Zemal a indiqué que l'antenne locale de la Cnac œuvre, dans le cadre de la stratégie de soutien à la croissance économique, en collaboration avec les banques de la wilaya, pour permettre aux jeunes porteurs de projets, âgés entre 30 et 55 ans, de créer leurs propres micro-entreprises dans divers secteurs.

APS

ORAN

Plantation de 10.000 arbres au niveau des axes routiers...

Plus de 10.000 arbres ont été plantés dans la wilaya d'Oran le long des axes routiers durant le premier trimestre de l'année en cours, a indiqué la Conservation des forêts. L'opération de plantation d'arbres à laquelle ont pris part les services des forêts et des associations environnementales a touché plusieurs axes routiers, à l'instar du 3e et 4e périphériques, les routes nationales et chemins de wilaya. Diverses espèces d'arbres ont été plantées à l'instar du pin d'Alep, de l'eucalyptus, du caroubier, du cyprès et autres essences. La semaine dernière, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des forêts coïncidant avec le 21 mars de chaque année, plus de 1.000 arbres ont été plantés à la forêt de Canastel, dans la localité de Belgaïd, avec la participation de l'entreprise Eco-vert d'Oran, des associations écologiques, des écoliers et autres franges de la société. Cette opération a constitué une occasion pour la distribution des diplômes à 50 chasseurs admis à l'examen de qualification pour l'obtention du permis de chasse. L'objectif de ces opérations de plantation est d'augmenter les surfaces boisées, de préserver l'environnement et d'ancrer la culture de reboisement et de protéger le patrimoine forestier à travers le territoire de la wilaya d'Oran.

...saisie de 31,6 tonnes de denrées alimentaires périmées

Pas moins de 31,6 tonnes de denrées alimentaires périmées ont été saisies, mardi 19 février à Oran, par les services de contrôle de la Direction du commerce de la wilaya, a indiqué, mercredi 20 février, une source responsable de cette administration. Les denrées alimentaires saisies dont la date de péremption est arrivée à échéance, étaient constituées pour l'essentiel de farine, semoule, riz blanc, couscous, pois chiches, a indiqué, à l'APS, le chef de service protection du consommateur et de la répression des fraudes à la direction du commerce de la wilaya d'Oran, Malika Staali. Elle a expliqué que la quantité de marchandises saisie, qui se trouvait en stock dans les locaux d'un grossiste sis à haï Es-Sedikia (Oran), était destinée à être reconditionnée pour être écoulée à nouveau avec d'autres nouvelles étiquettes. Les denrées alimentaires en question ont été saisies et détruites au niveau de la décharge publique de Hassi Bounif au sud-est d'Oran, en présence des services compétents.

Le commerçant contrevenant a été verbalisé pour tromperie sur la qualité du produit avec poursuite judiciaire.

Selon la même source, les services de contrôle de la Direction du commerce ont opéré, récemment à Boutlélis, la saisie de 10 kilogrammes d'herbes anonymes ainsi qu'un lot de pommade (20 kilogrammes), conditionnés dans des bouchons en plastique, pour non-respect de mentions obligatoires d'étiquetage. Un procès-verbal de délit et de cessation d'activité a été dressé à l'encontre du contrevenant, a-t-on indiqué. Pour rappel, une saisie de 20 tonnes de denrées impropres à la consommation a été opérée par les brigades de contrôle de la direction du commerce de la wilaya d'Oran en début février en cours au niveau d'un local commercial à Gdyel, dont le détenteur ne disposait pas d'un registre de commerce.

APS

SLOVAQUIE

Les électeurs choisissent une femme comme Présidente

Les Slovaques ont choisi le changement en élisant samedi à la présidence l'avocate libérale Zuzana Caputova, 1re femme à ce poste dans leur histoire, qui incarne pour beaucoup un contrepoids face aux populistes au pouvoir.

Zuzana Caputova, une militante anti-corruption de 45 ans, a obtenu 58,40 % des voix, selon les résultats portant sur 100 % des bureaux de vote, face à son rival Maros Sefcovic, commissaire européen soutenu par le parti au pouvoir Smer-SD.

Ce résultat pourrait, selon les analystes, représenter un avertissement au Smer-SD avant les élections européennes en mai et les législatives l'an prochain. Immédiatement après la publication des premiers résultats, le Premier ministre Peter Pellegrini a espéré "*une coopération constructive*" avec la nouvelle cheffe de l'Etat, qui a de son côté appelé les Slovaques à s'unir. "*Cherchons ce qui nous unit, plaçons la coopération au-dessus des intérêts personnels*", a-t-elle dit à la presse. Son résultat, a-t-elle estimé, montre "*qu'il est possible de ne pas céder au populisme et de gagner la confiance des gens sans recourir à un vocabulaire agressif et aux attaques personnelles*". "*Les Slovaques ont choisi le changement. Ils ont voté pour un style de politique différent de ce que nous avons connu jusqu'à présent*", a commenté Aneta Vilagi, une analyste de *Bratislava* interrogée par l'*AFP*. "*Je suis heureuse que la Slovaquie ait élu une femme à la présidence. Les femmes sont sous-représentées aux postes les plus élevés, cela pourrait commencer à changer maintenant*", a déclaré Iveta Rabelyova, une enseignante de 34 ans.

"*Caputova défie l'image typique d'un politicien : c'est une femme, elle est divorcée, elle est novice en politique. C'est avec un sentiment positif que je vois nos citoyens choisir quelqu'un qui détruit tous les stéréotypes*", a-t-elle ajouté.

Pour Mme Vilagi, "*le fait que les Slovaques aient élu une femme à la présidence signifie que la société change*". Elle estime que la personnalité et le parcours de Mme Caputova ont joué fortement en sa faveur. "*Je dirais donc qu'elle a gagné en dépit de son sexe*", a-t-elle estimé.

Pour l'analyste Pavol Babos, "*la demande de changement concerne la manière d'exercer le pouvoir représentée par la coalition au pouvoir*". Le Président slovaque ne gouverne pas, mais il ratifie les traités internationaux et nomme les plus hauts magistrats. Il est aussi le commandant en chef des forces armées et dispose d'un droit de veto. Le gouvernement de Smer-SD a été mis à mal par l'assassinat du journaliste d'investigation Jan Kuciak et de sa fiancée l'an dernier.

Le journaliste s'apprêtait à publier un article sur les liens présumés entre des hommes politiques slovaques et la mafia italienne. L'indignation populaire et des manifestations de rue, d'une ampleur inédite, qui ont suivi l'assassinat ont entraîné la démission du Premier ministre Robert Fico, qui reste cependant chef de Smer-SD et allié du Premier ministre actuel.

Jusqu'à présent, 5 personnes ont été interpellées, dont le commanditaire présumé du meurtre - un multimillionnaire qui entretiendrait des liens avec Smer-SD.

Mme Caputova, qui avait participé à l'époque à ces manifestations, s'est engagée lors de la campagne électorale à lutter pour une justice plus efficace et indépendante. Les promesses électorales de la candidate, divorcée et mère de deux enfants, incluaient également la protection de l'environnement, le soutien aux personnes âgées et une réforme de la justice qui priverait "les procureurs et la police de toute influence politique".

Selon les résultats publiés par l'Office de statistiques, les prises de position de Mme Caputova lui ont permis de l'emporter aussi bien dans les villes que dans les campagnes plus conservatrices.

Les analystes pointent cependant une faible participation de 41,79 %.

"*Une faible participation signifie que l'électorat anti-système et extrémiste n'a pas pu choisir un président qui représenterait ses valeurs*", a déclaré à l'AFP l'analyste Grigorij Meseznikov.

La nouvelle présidente qui remplacera à son poste Andrej Kiska prêtera serment le 15 juin.

TURQUIE

2 morts lors de heurts en marge des municipales

Deux hommes ont été tués dimanche lors de heurts devant un bureau de vote dans l'est de la Turquie pendant les élections municipales qui se tiennent dans le pays, a indiqué le gouvernorat. Une bagarre a éclaté vers 10h entre deux groupes devant un bureau de vote de la petite ville de Pütürge, dans la province de Malatya, causant la mort de deux personnes, d'après un communiqué du gouvernorat de Malatya. Quatre personnes ont été interpellées, ajoute le communiqué.

L'agence privée DHA précise que les deux victimes ont perdu la vie après s'être fait tirer dessus par un individu interpellé ensuite. Après avoir voté à Istanbul, le président Recep Tayyip Erdogan s'est dit "*désolé*" par la nouvelle et a affirmé qu'une enquête avait été ouverte pour en élucider les circonstances. Temel Karamollaoglu, leader du Parti de la Félicité (SP, islamo-conservateur), a affirmé sur *Twitter* que les deux hommes étaient des membres de son parti. Il a imputé l'attaque au neveu d'un candidat du Parti de la justice et du développement (AKP, au pouvoir).

M. Erdogan, également président de l'AKP, a appelé M. Karamollaoglu pour lui présenter ses condoléances. Quelque 57 millions d'électeurs turcs votaient dimanche pour élire leurs maires, conseillers municipaux et chefs de quartier. Sept personnes ont par ailleurs été arrêtées à Esenyurt, dans l'ouest d'Istanbul, après une bagarre entre plusieurs candidats pour un poste de muhtar, et un homme a été blessé au couteau au cours d'une autre dispute à Kadikoy, dans l'est de la ville, d'après la police. Ce scrutin s'annonce difficile pour le Parti de la justice et du développement (AKP) de M. Erdogan, qui a jeté toutes ses forces dans la bataille pour éviter le séisme d'une défaite à Ankara ou Istanbul. Le pays est en effet confronté à se première récession en 10 ans, une inflation record et un chômage en hausse.

SOUDAN

Le parti au pouvoir repousse "indéfiniment" son assemblée générale

Le parti du Président soudanais Omar el-Béchir a annoncé samedi "*suspendre indéfiniment*" la tenue de son assemblée générale au cours de laquelle devait être élu son nouveau chef. Régnant sans partage sur le Soudan depuis trois décennies, M. Béchir a remis le 1er mars les rênes du Parti du Congrès National (PCN), qu'il dirigeait depuis sa création, à Ahmed Haroun. M. Haroun est ainsi devenu "*chef par intérim du PCN jusqu'à la prochaine réunion générale du parti lors de laquelle un nouveau président sera élu*", avait annoncé la formation dans un communiqué, sans préciser la date de son assemblée.

Samedi, le PCN a "*décidé de suspendre indéfiniment la tenue d'une assemblée générale en raison de la situation actuelle dans le pays*", a déclaré à des journalistes l'un de ses dirigeants, Mohamed al-Hassan al-Amien. L'annonce le 19 décembre du triplement du prix du pain par le gouvernement a provoqué des manifestations à travers le pays, en proie à une grave crise économique. La contestation s'est ensuite transformée en un mouvement réclamant le départ du Président Béchir, âgé de 75 ans et au pouvoir depuis 1989. Pour tenter de le juguler, M. Béchir a décrété l'état d'urgence dans tout le pays et limogé le gouvernement aux niveaux fédéral et provinciaux, plaçant à la tête des régions des officiers de l'armée et des responsables de la sécurité. Selon la charte du Parti du Congrès National, qui possède une majorité écrasante de sièges au Parlement, le chef du PCN devient automatiquement son candidat pour l'élection présidentielle. Le prochain scrutin présidentiel est prévu en 2020, d'après la Constitution. Ahmed Haroun est visé par un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité de la Cour pénale internationale (CPI) pour son rôle présumé dans le conflit au Darfour, une région de l'ouest du Soudan meurtrie par les violences. M. Béchir est lui aussi visé par un mandat d'arrêt de la CPI, accusé de crimes de guerre et contre l'humanité au Darfour, mais aussi de génocide. Selon un bilan officiel, 31 personnes sont mortes depuis le début des manifestations. L'ONG Human Rights Watch (HRW) évoque le chiffre de 51 morts.

Agences

ESPAGNE

Un politique exige que le Maroc paye un mur... anti-migrants

Le président du parti espagnol Vox semble s'être inspiré de la politique d'immigration de Donald Trump, écrivent des internautes dans une tentative d'expliquer ses appels à la construction d'un mur au Maroc pour mettre fin à l'afflux de migrants en Espagne.

Santiago Abascal, président du parti espagnol Vox, emboîte-t-il le pas à Donald Trump ? Émus, les internautes le comparent au Président américain suite à ses appels à construire des -murs insurmontables - le long des frontières espagnoles pour mettre fin à la "*vague d'immigration clandestine*" en provenance d'Afrique du Nord. Plus encore, il demande au Maroc d'en payer la note.

Le dirigeant de Vox a longtemps envisagé d'élever un mur à Ceuta et Melilla, deux enclaves espagnoles en Afrique du Nord, pour contenir l'immigration clandestine, mais la nouveauté réside cette fois dans le fait qu'il affirme que c'est le Maroc qui le financera avec ses propres finances.

"*Le Maroc est celui qui nous envoie des vagues d'immigrés clandestins pour faire chanter l'Union européenne*", justifie M. Abascal cité par *El Mundo*.

L'idée a été exposée dans le livre intitulé *Santiago Abascal. L'Espagne vertébrée* que Fernando Sanchez Drago, un intellectuel proche de Vox, a élaboré sur la base de longues conversations avec son président.

Agences

MIDI AUTO

ENTRETIEN DU VEHICULE

Augmenter la durée de vie de votre auto

Pages 12-13 et 14

MONITEUR D'AUTO-ÉCOLE

Les conditions d'accès à la profession publiées au JO

Les conditions d'accès à la profession de moniteur, les programmes et les tarifs d'auto-écoles ont été publiés par arrêtés ministériels au Journal officiel numéro 18. Le premier arrêté fixe les conditions d'accès à la profession d'enseignement de la conduite automobile. Le premier arrêté fixe les conditions d'accès à la profession d'enseignement de la conduite automobile.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Bientôt des boîtes noires dans les voitures ?

MONITEUR D'AUTO-ÉCOLE

Les conditions d'accès à la profession publiées au JO

Les conditions d'accès à la profession de moniteur, les programmes et les tarifs d'auto-écoles ont été publiés par arrêtés ministériels au Journal officiel numéro 18.

Le premier arrêté fixe les conditions d'accès à la profession d'enseignement de la conduite automobile. Le premier arrêté fixe les conditions d'accès à la profession d'enseignement de la conduite automobile.

Le texte définit le moniteur d'auto-école, toute personne qui dispense un enseignement théorique et/ou pratique de la conduite automobile. Pour l'exercice de la profession d'enseignement, le moniteur doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique pour l'enseignement de la conduite automobile (CAPP) de la catégorie de permis de conduire qu'il entend dispenser. Il doit également jouir d'une bonne aptitude physique, mentale et acuité visuelle.

Le moniteur ne doit pas avoir fait l'objet de suspension du permis de conduire durant les deux années ayant précédé le dépôt de la demande d'exercice de la profession ni avoir fait l'objet d'une condamnation interdisant l'exercice d'une activité commerciale ou n'ayant pas été réhabilité.

De plus, l'arrêté stipule que nul ne peut enseigner la conduite automobile s'il n'est pas titulaire d'une carte professionnelle dite carte professionnelle de moniteur délivrée par la direction des transports de wilaya, territorialement compétente.

"*La carte professionnelle de moniteur comportant la ou les catégorie(s) de permis à enseigner est délivrée à la demande de l'auto-école*", précise le texte.

Pour l'obtention d'une carte moniteur, l'auto-école doit déposer, contre un accusé de réception, une demande auprès de la direction des transports de wilaya, territorialement compétente. La durée de validité de la carte est fixée à cinq (5) ans au terme desquels le moniteur est tenu de suivre une formation continue pour le renouvellement de sa carte.

La durée de la formation initiale est de 180 heures dont 35 heures de stage pratique pour le CAPP de catégorie "A", de 400 heures dont 90 heures de stage pratique pour le CAPP "B", de 200 heures pour les CAPP "C" et "D".

Par ailleurs, les tarifs applicables par les auto-écoles pour chaque type d'enseignement ont également été définis par arrêté au Journal officiel numéro 18.

Concernant les cours pratiques, le tarif est de 600 DA/Heure TTC pour la catégorie "A", 800 DA/Heure pour les catégories "B" et "F" et 1.500 DA/Heure pour les catégories "C" et "D".

Quant aux cours théoriques, leur tarif est fixé à 400 DA/Heure pour l'ensemble des catégories.

Le programme d'enseignement de la conduite automobile a également été fixé par arrêté.

Il comporte les modules intitulés "Connaissance du véhicule, "Devenir conducteur", "Conduite plus sûre" et "Conduite économique". D'autre part, le volume horaire obligatoire des cours à dispenser aux candidats pour chaque catégorie est fixé pour la partie théorique à 25 heures pour les catégories "A1", "A", "B" et "F"Il est de 15 heures pour les catégories "C1", "C" et "D".

Pour la partie pratique le volume horaire est fixé à 30 h pour les catégories "A", "B" et "F", à 20 h pour les catégories "C1", "C" et "D" et à 10 h pour les catégories comportant l'attelage d'une remorque dont le poids total autorisé en charge excède 750 kg.

Nouvelles procédures pour le retrait du permis de conduire

Le ministère de l'Intérieur met en place une nouvelle procédure de retrait de permis de conduire, en mettant fin à la procédure du retrait immédiat. L'agent de l'ordre chargé de la surveillance routière qui constatera l'infraction, délivrera, selon cette nouvelle mesure, un procès-verbal de contravention à l'automobiliste, qui lui permettra de payer l'amende et sera par conséquent informé de l'obligation de se présenter devant la commission de retrait du permis de sa wilaya de résidence, suite à une convocation qu'il recevra par tous les moyens possibles, y compris téléphone et e-mail, coordonnées qui seront recueillis par l'agent de l'ordre au moment de la constatation de l'infraction.

Suite à cela, la commission recevra un PV dans les 48 heures qui suivront la constatation de l'infraction, et décidera, lorsque l'automobiliste comparait devant elle, de suspendre ou non le permis et en cas de suspension.

SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER 2019

Les concessionnaires dans l'impasse en l'absence de l'AC2A

En l'absence d'un véritable interlocuteur, le maintien ou non du Salon international de l'automobile d'Alger à ses dates initiales (24 avril-04 mai) divise les concessionnaires automobiles en raison de la conjoncture actuelle du pays, même si la majorité est pour son report. Organisé habituellement, depuis des années, en partenariat entre la Safex et l'Association des constructeurs et des concessionnaires automobiles en Algérie (AC2A), l'édition 2019 reste dans le doute.

En effet, l'AC2A, qui était l'interlocuteur entre la Safex et les concessionnaires, semble dépasser par les événements. L'AC2A a toujours su gérer l'organisation des grands événements nationaux grâce notamment à la dynamique de son ancien chargé de la communication, M. Andaloussi, qui depuis 2005 réglait tous les détails liés à l'organisation, devenu par le suite porte parole et responsable des médias de la compagnie aérienne nationale Air Algérie. Un départ qui laisse l'association orpheline laissant les concessionnaires/assembleurs se débattre chacun de son côté pour tenter de trouver les solutions possibles au secteur.

D'ailleurs, cela fait près de deux semaines que les concessionnaires sont livrés à eux-mêmes, sans parvenir à comprendre ce qui se passe. Une situation qui risque de durer dans le temps en raison de la nouvelle configuration du secteur automobile. Le secteur a vécu pratiquement la même situation en 2009 lorsque la Safex voulait organiser le salon au mois de mars avant que l'AC2A n'impose son report pour le mois d'octobre de la même année.

Les concessionnaires / assembleurs se concertent sur le report du Salon

Maintenir le Salon international de l'automobile d'Alger pour ses dates initiales ou le reporter pour l'automne prochain. Tel est le sujet de concertation de nombreux concessionnaire/assembleurs automobiles ces derniers jours. Des responsables de marques sont même allés voir le P.-dg de la Safex, organisatrice de l'événement lui suggérer de reporter la tenue du salon en raison de la conjoncture actuelle du pays.

D'autres comptent se réunir incessamment pour tenter de trouver une issue qui arrangerait tout le monde.

Le 20e salon international de l'automobile d'Alger est annoncé du 24 avril au 4 mai 2019. Jusqu'à présent, la Safex maintient ces dates.

GROUPE TAHKOUT

BMW Algérie déménage de Chéraga...

Après avoir quitté le site de Bordj el-Kiffan, dans l'est d'Alger, BMW Algérie représentée par par Luxury Motor Works (LMW), a déménagé de son site de Chéraga, dans l'ouest de la capitale.

Les quelques modèles des marques BMW et Mini ont été transférés vers un autre showroom du Groupe Tahkout, qui faut-il le rappeler, a racheté les actions du groupe Mehri (51 %) de la société LMW.

Un nouveau site sur l'axe autoroutier Chéraga-Dely Ibrahim est en phase de construction pour accueillir les marques Premium du groupe allemand.

RENAULT ALGÉRIE

Promotions SAV chez Onicar

Onicar, agent Renault et Dacia à Boumerdès et Bordj Ménaïel, lance une campagne promotionnelle sur le Service après-vente au grand bonheur de sa clientèle.

Valable du 1er au 30 avril 2019, la campagne d'Onicar permet de profiter d'une remise de 10 % aussi bien sur le freinage que sur la filtration et les systèmes de distribution. C'est ce qui est annoncé par Renault Algérie. Cette campagne promotionnelle concerne aussi bien les véhicules de marque Renault que ceux de la marque roumaine Dacia.

KIA AL DJAZAIR

La Picanto à partir de 1.390.000 da

Kia Al Djazaïr, filiale de Global Group et représentant officiel de Kia en Algérie, propose la Picanto à partir de 1.390.000 DA.

Assemblée dans l'usine Gloviz de Batna, la citadine de la marque coréenne est proposée avec 4 finitions, à savoir LX Start, LX Start + (disponible en boite auto et manuelle), EX Motion et la version GT-Line. Ces finitions affichantrespectivement les prix de 1.390.000, 1.490. 000, 1.590.000, 1.763.000 et 1.970.000, sont garantis 5 ans ou 100.000 km.

Le modèle Picanto est commercialisée en Algérie avec deux blocs moteur, à savoir le 1.0 essence et le 1.2 essence, associés à des boîtes de vitesse automatique et manuelle.

Il a lieu de préciser que les versions EX Motion et GT-Line sont disponible pour une livraison immédiate. Tandis que les autres finitions sont livrables sous 90 jours.

ENTRETIEN DU VEHICULE

Augmenter la durée de vie de votre auto

Quand on parle de voiture, il s'agit de dépenses en carburant, entretien et maintenance. Mais attend seulement pensé à l'usure inévitable.

Changer des pièces coûtent les yeux de la tête. Pour éviter ces dépenses, quelques astuces permettant d'économiser sur les frais liés à l'entretien de votre véhicule.

Pour éviter l'usure rapide de la voiture, on doit faire attention à sa mise en route et à sa conduite. Ainsi avant de démarrer, il faut débrayer à fond. De cette façon, le démarreur force moins et la batterie ne s'affaiblit pas.

Il est important également de chauffer le moteur, mais pour cela il faut éviter de le laisser chauffer au ralenti. Il vous suffit simplement de prendre la route dans une allure modérée.

Évitez de mettre le chauffage à fond alors que le moteur n'a même pas encore chauffé. Il faut l'augmenter par rapport à la température du moteur.

Concernant la conduite de la voiture, il faut reconnaitre que conduire à une vitesse régulière permet de limiter la consommation d'essence.

Mais, il faut également savoir limiter la vitesse, car de cette manière, il n'y a pas de forte résistance au vent, le moteur se chauffe facilement, et la voiture consomme moins de carburant.

Enfin, les accélérations brusques ou l'arrêt subit sont également à proscrire afin de préserver la boîte de vitesses.

Pour éviter d'endommager l'embrayage il ne faut pas poser constamment le pied sur la pédale, et on doit aussi s'interdire d'enfoncer la pédale en attendant le feu vert ou pour s'immobiliser lors d'une montée en côte.

Pour ce qui est des freins, il ne faut pas vous amuser à freiner au dernier moment. Il vaut mieux aussi éviter d'appuyer dessue lorsque la voiture est à l'arrêt. Et s'agissant de l'utilisation des freins à main, ils ne sont pas recommandés en période de grand froid.

Respectez toutes ces petites astuces, votre véhicule ne s'en portera que mieux de même que votre budget.

6.600 VÉHICULES LIVRÉS EN JANVIER ET FÉVRIER 2019

L'Algérie 4e marché mondial de Seat

Avec 6.600 véhicules livrés en janvier et février 2019, Seat Algérie se positionne à la 4e place des ventes mondiales du constructeur espagnol qui en a vendu 88.900.

L'Espagne arrive en tête des ventes mondiales avec 17.800 véhicules (+4,0 %), légèrement devant l'Allemagne, où les ventes ont augmenté de 21,0 % pour atteindre 16.600 unités.

Le Royaume-Uni est sur la troisième marche du podium pour Seat avec une hausse de plus de 20 %, et 8.100 voitures vendues (+23,9 %).

En quatrième position l'Algérie, premier marché hors Europe à livrer 6.600 véhicules (+40 %) Comparativement à la même période de l'année 2018.

La France et l'Italie se sont également distinguées en début d'année, avec des résultats qui affichent des hausses respectives de 12,1 % (4. 800 véhicules vendus) et de 19,3 % (4.400).

A noter également la croissance des ventes dans d'autres pays comme l'Autriche (4.100 ; +17,1 %), les Pays-Bas (2.200 ; +25,3 %) et le Portugal (1.600 ; +22,5 %).

Dans la stratégie de développement et d'internationalisation du groupe Volkswagen, Seat est chargée de la stratégie en Afrique du Nord, où elle conduira le projet d'assemblage de véhicules du Groupe Volkswagen en Algérie, tout en ambitionnant d'accroître sa présence dans la région à moyen terme.

L'usine Sovac Production de Relizane assemble quatre modèles Seat, à savoir Ibiza, Léon, Arona et Ateca.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Bientôt des boîtes noires dans les voitures ?

Le Parlement européen n'en finit pas de vouloir sécuriser nos voitures. Après l'obligation possible du limiteur de vitesse en 2021, l'institution réfléchit à équiper tous les véhicules neufs "d'enregistreurs de données d'événements", des sortes de boîtes noires permettant d'analyser les circonstances des accidents, et ce à partir de 2022.

Depuis les années 50, tous les avions de ligne possèdent des enregistreurs de vol, appelés couramment boîtes noires qui recueillent toutes les événements qui se déroulent durant chaque voyage, y compris les conversations des pilotes dans le cockpit. Des données précieuses qui sont analysées lors des crashs. Se basant sur ce dispositif, le Parlement européen voudrait installer des systèmes équivalents dans les voitures afin de recueillir les informations déterminant les causes d'un accident de la route. L'objectif est clair : "*Tous les véhicules seront équipés d'enregistreurs de données d'événements qui enregistreront les données critiques relatives aux accidents, quelques secondes avant qu'ils ne se produisent. Ils fourniront des informations cruciales pour l'analyse et la réduction des accidents*". Le Parlement européen réfléchit également pour savoir quels types de données seront collectés (images, son, comportement du véhicule...) et pendant combien de temps car il ne faut pas qu'il y ait d'atteinte à la vie privée. Sans que cela soit obligatoire, certains constructeurs ont déjà équipé leurs véhicules à l'image de Citroën et de la C3 d'une caméra qui sauvegardent les derniers instants avant un accident. Il est possible dès aujourd'hui d'acheter et d'installer ces dispositifs en seconde monte.

Installer des boîtes noires dans les voitures n'est pas une nouveauté puisque dès 2013, le Conseil national de sécurité routière (CNSR) avait lancé des études pour doter les véhicules d'appareils restituant les données captées trente secondes avant un accident. Rien de nouveau donc mais les récentes augmentations de la mortalité routière sur les routes françaises vont donner des arguments supplémentaires aux partisans de ces solutions.

Une fois le cadre juridique et technique mis en place, l'accord provisoire devra être encore confirmé par les ambassadeurs des États membres et par la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs. Le texte sera alors mis aux voix du Parlement dans son ensemble et soumis au Conseil des ministres de l'UE pour approbation finale. Si votée, la mise en application pourrait intervenir en 2022 pour les nouveaux modèles, et en 2024 pour les voitures neuves déjà sur le marché.

VOLVO XC40

L'hybride rechargeable T5 Twin Engine arrive

Annoncé il y a près d'un an, le XC40 T5 Twin Engine dévoile enfin sa fiche technique. Cette variante hybride rechargeable reprend le petit trois cylindres essence 1,5 litre. Il développe ici 180 ch, contre 150 ch sur le modèle de base T3. Il est couplé à un moteur électrique de 60 kW. Cela donne une puissance maxi cumulée de 262 ch. Le tout est associé à une boîte de vitesses automatique à 7 rapports. Volvo annonce une vitesse maxi de 205 km/h et un 0 à 100 km/h réalisé en 7,3 secondes. Des performances moins flatteuses que le modèle T5 classique, avec un quatre cylindres de 247 ch et qui passe de 0 à 100 en 6,5 secondes.

L'avantage du Twin Engine, ce sera bien sûr ses besoins en sans-plomb. Il est équipé d'une batterie lithium-ion de 9,7 kWh, dont la présence n'a pas d'incidence sur le volume du coffre. Selon la borne de recharge, il faut de 2h30 à 7 heures pour faire le plein de courant (16 A ou 6 A). L'autonomie en 100 % électrique n'est pas connue (ce devrait être environ 40 à 50 km), mais ce XC40 est annoncé avec des rejets de CO_2 en cycle WLTP de 57 g/km.

Les tarifs pour le marché français ne sont pas encore dévoilés. Cela ne devrait pas tarder, on vous tiendra au courant. Avec ce modèle, Volvo va tenir sa promesse d'avoir une gamme 100 % électrifiée dès 2019, en considérant que la production de la V40 va être stoppée dans quelques semaines.

BMW - MERCEDES

Les 2 constructeurs pourraient travailler sur une i2

Les voitures électriques sont encore très peu représentées chez les marques allemandes. Mais les constructeurs y travaillent, à des niveaux variables. BMW a confirmé qu'une voiture électrique compacte sous l'i3 et vendue moins de 30.000 euros pourrait voir le jour. Mais pas avant 2024...

Pour l'instant, il faut bien le reconnaître, les voitures électriques séduisantes et relativement accessibles se font rares. Et en particulier chez les constructeurs allemands, qui font pourtant partie des principaux industriels automobiles du monde, mais qui prennent leur temps pour développer des autos compactes électriques. La gamme ID chez Volkswagen verra le jour en 2020, mais chez BMW et Mercedes, c'est le calme plat.

BMW pourrait toutefois s'allier avec Mercedes pour produire une petite auto électrique. C'est en tout cas ce que l'interview de l'ingénieur en chef de BMW, Klaus Fröhlich, à *Manager Magazine*, révèle.

BMW travaillerait en effet sur une plateforme commune avec Mercedes qui permettrait à la marque bavaroise de sortir une auto sous l'i3, avec des matériaux moins nobles (utilisation d'acier, par exemple, pour la structure). Chez Mercedes, cela se concrétiserait avec une citadine électrique équivalente. S'agit-il de la plateforme de la prochaine Mini électrique ou d'une vraie nouvelle plateforme ? .

BASILIQUE NOTRE-DAME-D'AFRIQUE

Concert de musique andalouse de Qaïs Saadi et Diabolus in Musica

Le luthiste algérien Qaïs Saadi et les Français, Antoine Guerber et Julia Gaudin de l'Ensemble "Diabolus in Musica", ont animé jeudi soir à Alger, un concert de musique andalouse, savamment mêlée aux chansons de la période médiévale, devant un public nombreux.

Accueilli à la Basilique Notre-Dame-d'Afrique, le concert, "Chansons d'Al Andalous aux pays d'Oïl", une randonnée onirique au brassage inédit entre la musique andalouse et les chansons des trouvères (chants français ambulants exprimés dans la langue d'Oïl) de l'époque médiévale, a permis de belles passerelles d'échanges.

L'Algérien Qaïs Saadi au chant, au luth et au bodran (percussion irlandaise s'apparentant au bendir) et le directeur artistique de l'Ensemble, Antoine Guerber, à la percussion et à la harpe du moyen âge (petite harpe qu'on pose sur le genou), ainsi que la cantatrice-soprano Julia Gaudin, à la voix présente et étoffée, ont enchanté l'assistance avec une vingtaine de pièces des deux cultures, datant du XIIIe siècle.

Durant près de 70 minutezs, dans de belles variations modales et rythmiques, des extraits de "Noubas" choisis des trois écoles andalouses existantes en Algérie : El Ghernati (Ouest), Sanâa (Centre) et Malouf (Est), ont été enchaînés dans un bel élan lyrique, à la douceur des chants des trouvères,aux contenus religieux, romantiques et amoureux.

Parmi les pièces brillamment rendus par le trio, *Touchiya mezmoum, Rimoun ramatni*, des "istikhbars" dans les modes "Raml el maya" et "Zidène" avec le quart de ton pour transition au mode *Hidjez, Ya racha el fetten* (inqileb zidène) et *Wa habibi*, alternées par les chansons, *Ce fut en mai, Chanter veux* ou *Quand je vois la fleur nouvelle*, entre autres.

Maniant son "oud" à six cordes avec un doigté de maître, Qaïs Saadi, par ailleurs musicologue, a fait montre de toute l'étendue de son talent avec des reprises mélodiques, des improvisations et, par moments, un acompagnement en accords de virtuose. De son côté, Antoine Guerber, poète discret de la harpe, profondément investis dans les répertoires exigeants des musiques médiévales, a contribué, avec son luthiste à offrir un bon support harmonique à la voix suave de Julia Gaudin qui a ravi l'assistance, dans un espace à l'acoustique favorable aux arts de la scène.

Dans une fusion prolifique, empreinte d'un esprit de dialogue entre les cultures et les religions, le programme choisi, a permis le rapprochement entre les peuples du nord et du sud de la Méditerranée, dans les valeurs universelles de l'humanisme et du vivre ensemble dans la paix.

Apaisé par "ce beau voyage", le public, qui a eu droit durant le spectacle à des explications sur chaque pièce présentée, a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation, applaudissant longtemps le professionnalisme des artistes, à l'issue de chaque pièce.

Organisé par l'institut français d'Alger, en collaboration avec la Basilique Notre-Dame- d'Afrique, le spectacle "Chansons d'Al Andalous aux pays d'Oïl" a été programmé, pour une représentation unique, dans le cadre, selon le recteur de la basilique, père José Maria Cantal Rivas, du "*programme régulier, initié par l'église*".

SALLE IBN-ZEIDOUN DE RIAD EL-FETH

Le guitariste Alberto Lopez en concert

Le guitariste espagnol Alberto López a animé vendredi soir à Alger un concert de flamenco devant un public relativement nombreux.

Organisé à la salle Ibn-Zeydoun par l'Office Riadh el-Feth en partenariat avec le centre culturel espagnol Cervantès, le soliste a gratifié son public, deux heures durant, d'une collection de compositions instrumentales envoûtantes.

Originaux et entraînants, les solos du guitariste ont emporté l'assistance dans un voyage musical alliant différentes variantes du flamenco, genre musical d'origine andalouse (Espagne).

Entre reprises de compositions classiques flamenco et ses propres solos modernisés, l'artiste a gratifié le public de morceaux enchanteurs, puisés dans son répertoire notamment *Balcon de los Buenos Granaina, De la tierra Mora Zambra* et *Bailame Tangos*. Natif de Grenade, où il a commencé ses études de guitare flamenca à l'âge de 11 ans, Alberto López a suivi une formation académique au Conservatoire José-Salinas.

Très jeune, il a obtenu sa licence de guitare flamenca du Conservatoire supérieur de musique Rafael-Orozco de Cordoue. Sa passion pour la musique de la péninsule ibérique lui a permis de côtoyer de grands noms du flamenco à l'image de Miguel Angel Cortés, Gerardo Nuñez, Manolo Franco ou Niño De Pura qui l'ont formé à la guitare flamenca.

A 18 ans, il a décroché des prix sur les scènes du monde où il est propulsé d'emblée par des artistes de renom comme El Pele, Estrella Morente, Arcangel, Tomatito et Israel Galvan, entre autres, avec lesquels il a collaboré.

En soliste, il a fait partie de grands événements du monde du flamenco comme "La Bienal de Séville", "La Noche Blanca del Flamenco", le Festival Flamenco de Fez ou encore le Festival International de Guitare de Maldonado (Uruguay).

En 2008, Alberto López crée son premier spectacle de composition pour présenter son œuvre dans son pays avant d'entamer- cinq ans plus tard- une tournée internationale pour son second spectacle "Siento" qui l'a conduit sur plusieurs scènes du monde notamment en Serbie, Italie, Brésil et l'Algérie où il s'était déja produit à Oran.

PATRIMOINE MONDIAL

Le dossier pour le classement du couscous déposé à l'Unesco

Le dossier pour le classement du couscous a été déposé vendredi à l'Unesco pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le dossier, intitulé "Savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous", a été déposé au nom des pays du Maghreb par l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, qui était accompagné de l'ambassadeur délégué permanent du Maroc auprès de l'Unesco, de l'ambassadeur délégué de la Tunisie et du conseiller près la délégation permanente de la Mauritanie. La remise du dossier, finalisé sous l'initiative et la coordination de l'Algérie, a été précédée par une cérémonie de signature par les représentants des quatre pays maghrébins du formulaire de demande d'inscription du couscous sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le représentant de l'Unesco a remercié et félicité les quatre pays maghrébins pour leur "*initiative de déposer en commun ce dossier emblématique*" qui sera probablement examiné aux fins d'inscription en 2020 au cours de la session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le couscous est un des plats emblématiques de la cuisine traditionnelle de la région du Maghreb, fait à base de semoule auquel on lui ajoute une variété de légumes et de viandes.

Le dossier est le fruit du travail d'un collectif d'experts des quatre pays qui ont eu une prise de conscience commune pour la préservation de ce patrimoine culinaire commun aux pays du Maghreb.

C'est l'Algérie qui avait pris cette initiative visant à faire connaître une des spécificités gastronomiques de la population du Maghreb.

PATRIMOINE DE L'ÉCRIVAIN ERNEST HEMINGWAY

Ouverture d'un atelier de restauration

Une ONG américaine et des institutions cubaines ont inauguré samedi un atelier de restauration du patrimoine de l'écrivain américain Ernest Hemingway, dans un contexte de fortes tensions politiques entre les deux pays. La Fondation "Finca Vigia", a été créée par Jenny Phillips, la petite-fille de Maxwell Perkins, éditeur d'Hemingway (1899-1961), "*afin de sauvegarder et de promouvoir l'héritage d'un des écrivains les plus importants du XXe siècle*", selon un communiqué.

La "Finca Vigia", du nom de la maison dans laquelle a vécu Hemingway au sud-est de la Havane, a commencé à collaborer avec les institutions cubaines en 2002.

Un parlementaire américain, James McGovern, représentant démocrate du Massachusetts à la Chambre des représentants, a assisté à l'inauguration de cet atelier dont il a été un des promoteurs.

Ce partisan du rapprochement entre les États-Unis et Cuba s'est rendu à plusieurs reprises sur l'île dans le cadre de ce projet.

"*Une fois de plus, Hemingway soutient les relations entre Cuba et les États-Unis*", a souligné M. McGovern.

Entre 1939 et 1960, le prix Nobel de littérature, féru de navigation et de pêche au gros, a vécu par intermittence près de La Havane, où il a écrit un de ses chefs-d'œuvre, *Le vieil homme et la mer.*

Gladys Collazo, directrice du Conseil national du patrimoine culturel (CNPC), a souligné que l'atelier est le résultat de la collaboration entre "*personnes de bonne volonté disposées à résister à toute pression*".

BARÇA

ABIDAL PREND LA TEMPÉRATURE CHEZ GRIEZMANN, MAIS...

Lors d'un entretien téléphonique, le secrétaire technique du FC Barcelone, Eric Abidal a esquissé les contours d'un futur contrat avec l'attaquant de l'Atletico Madrid, Antoine Griezmann. Mais la décision finale reviendra au président, Josep Bartomeu. Difficile d'y voir clair dans le dossier Antoine Griezmann ! Partira, partira pas, partira où ? Tant de questions qui resteront sans réponse jusqu'au 1er juillet, date à partir de laquelle la clause de départ du Tricolore passera de 200 à 120 millions d'euros, en raison de l'élimination précoce des Colchoneros en Ligue des Champions. Une occasion en or de recruter le champion du monde dont pourrait profiter le FC Barcelone, selon plusieurs sources. D'après *L'Equipe* et *Mundo Deportiv*o, le natif de Mâcon, très marqué par le nouvel échec européen des Colchoneros, souhaite revenir sur sa volte-face de l'été dernier, lorsqu'il avait dit non au Barça pour prolonger avec l'Atletico. Et malgré le démenti de sa sœur et représentante, Maud, dans le quotidien hexagonal, le secrétaire technique blaugrana, Eric Abidal, a décidé de décrocher son téléphone pour s'entretenir avec le joueur. D'après les informations de Catalunya Radio, l'ancien latéral gauche aurait abordé avec Griezmann les contours d'un futur contrat, lequel reprendrait les grandes lignes de l'accord verbal conclu entre les deux parties l'été dernier. Ce qui signifie que l'ex-joueur de la Real Sociedad serait prêt à baisser son salaire annuel net, lequel a grimpé à 23 millions d'euros après cette fameuse volte-face, pour revenir aux 16 millions d'euros du premier arrangement. Valverde aura son mot à dire Mais Abidal a également averti Griezmann : la décision finale reviendra au président barcelonais, Josep Bartomeu. D'après Mundo Deportivo, le dirigeant catalan sait pertinemment qu'une arrivée du champion du monde ne plairait pas beaucoup aux socios, qui lui en veulent encore pour l'été dernier. Mais sur un marché des transferts toujours plus inflationniste, recruter le 3e au classement du Ballon d'Or 2016 et 2018 pour - seulement - 120 M€, c'est ce qu'on appelle une très bonne affaire. "*Nous prendrons l'avis du staff technique et celui de l'entraîneur, Ernesto Valverde*", a expliqué le vice-président blaugrana, Jordi Mestre, sur les ondes de Catalunya Radio. Et cela pourrait ne pas jouer en faveur de Griezmann. En effet, au sortir de la saison dernière, le technicien espagnol avait pris quelques jours de vacances en étant persuadé qu'il pourrait compter sur le Français à la reprise. Le "*non*" de Griezmann empêchera-t-il Valverde et Bartomeu de dire "*oui*" ?

REAL

TOTTENHAM FIXE UN PRIX FOU POUR ERIKSEN !

● Annoncé dans le viseur du Real Madrid en perspective du prochain mercato d'été, le milieu offensif de Tottenham Christian Eriksen ne sera pas une cible facile. Pour céder le Danois, les Spurs réclameraient un prix fou : 150 millions d'euros !

Pour participer à la reconstruction du Real Madrid, de nombreux joueurs ont été évoqués ces dernières semaines. Mais depuis de longs mois, le nom de Christian Eriksen revient tout de même avec insistance au sein de la Maison Blanche. Auteur de belles performances sous les couleurs de Tottenham, le milieu offensif de 27 ans brille en Premier League et suscite logiquement l'intérêt du triple champion d'Europe en titre pour lancer un nouveau cycle. Eriksen, c'est 150 M€ ! Bien évidemment au courant de la menace Madrid sur ce dossier, le président des Spurs Daniel Levy compte bien montrer les crocs concernant Eriksen. Très difficile dans les négociations, le boss du club londonien a décidé de calmer les ardeurs des Madrilènes en fixant un prix fou pour l'ancien élément de l'Ajax Amsterdam : 150 millions d'euros ! Autant le dire tout de suite, aucun club ne va payer une telle somme pour l'international danois. Malgré son talent évident, Eriksen n'a pas cette valeur marchande en raison de la fin de son contrat en juin 2020. Avec cette annonce, Tottenham cherche surtout à repousser les éventuels prétendants de son joueur pour mieux négocier avec lui pour le prolonger. Le Danois aura son mot à dire... Etant donné sa situation contractuelle, Eriksen se trouve à un véritable tournant de sa carrière. S'il souhaite se lancer un nouveau défi, il peut refuser d'étendre son bail avec Totteham et Levy, en excellent businessman, sera forcément prêt à faire un effort pour le vendre et récupérer un joli chèque dès l'été prochain. En prolongeant, il enverrait un message fort et continuerait très certainement sur le long terme avec les Spurs. A lui de trancher...

INTER

SPALLETTI S'EMPORTE CONTRE ICARDI !

● Ecarté depuis le 9 février en raison des négociations très compliquées concernant sa prolongation, Mauro Icardi continue de faire jaser. Cette fois-ci, c'est l'entraîneur de l'Inter Milan, Luciano Spalletti, qui a sérieusement taclé l'attaquant argentin, coupable selon lui de la situation actuelle au sein du club lombard. L'Inter Milan a raté une belle occasion de conforter sa 3e place de Serie A, dimanche. Deux semaines après leur succès contre le Milan AC (2-3), les Nerazzurri n'ont pas profité de la défaite du voisin lombard, 4e, à la Sampdoria (1-0) en chutant à domicile contre la Lazio Rome (0-1). Une défaite très amère pour Luciano Spalletti qui s'en est pris à… Mauro Icardi (26 ans). Plutôt discret depuis la mise à l'écart de l'attaquant argentin, privé de compétition depuis le 9 février en raison des difficultés dans les négociations pour prolonger son contrat, l'entraîneur milanais s'est laissé emporter par la colère. Pour lui, l'atmosphère pesante autour du capitaine déchu a fini par avoir des répercussions négatives sur son groupe. "*Aujourd'hui, le seul choix était de se passer d'Icardi*", a d'abord éludé le coach italien. "*C'est plus juste que les autres jouent par rapport à leur comportement. La crédibilité est nécessaire dans le vestiaire. Les gens disent que nous perdons beaucoup de matchs sans Icardi, mais l'équipe ne s'est pas qualifiée pour la Ligue des Champions depuis qu'il est là (2013). L'Inter a perdu des matchs bien pires que celui-là avec Icardi*", a rajouté Spalletti, très irrité. "*C'est humiliant pour les fans de négocier avec un joueur pour lui faire porter le maillot qu'ils aiment. Il y a peu de joueurs qui font une réelle différence sur le terrain. Messi et Ronaldo en font partie, pas Icardi. La discipline est la véritable force d'une équipe et d'un joueur professionnel. J'ai laissé de côté des joueurs pour moins que ça. Demandons aux supporters de l'Inter s'ils sont contents qu'un joueur négocie pour porter le maillot du club*", a terminé l'ancien tacticien de la Roma. Malgré l'aval des dirigeants pour le réintégrer, Icardi va avoir du mal à se refaire une virginité auprès de Spalletti.

TOTTENHAM

MAURICIO POCHETTINO N'ACCABLE PAS HUGO LLORIS

● L'entraîneur de Tottenham, Mauricio Pochettino, estime qu'Hugo Lloris a "*manqué de chance*" sur le but qui a offert la victoire (2-1) à Liverpool face à son équipe, lors du choc de la 32e journée de Premier League. Liverpool a arraché un succès capital contre Tottenham ce dimanche (2-1) dans la course au titre en Premier League. Une défaite concédée par les Spurs dans les dernières minutes de la rencontre sur un but contre son camp de Tobi Alderweireld, "victime" d'un dégagement d'Hugo Lloris. En conférence de presse, Mauricio Pochettino s'est exprimé sur le sujet en prenant soin de préserver son gardien français : "*C'est toujours de la malchance. Il peut se passer beaucoup de choses sur une action. Le football, c'est aussi prendre la bonne décision, mais parfois cela ne fonctionne pas. Il faut accepter que cela puisse se produire. Un joueur offensif qui manque une occasion par exemple. Un milieu de terrain qui manque une passe. Un défenseur central qui défend mal. Parfois, c'est le gardien qui fait une erreur. C'est le football et il faut l'accepter*".

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

NAHD-MCA, au grand bonheur des puristes

Le derby algérois NAHD-MCA constituera l'affiche par excellence de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, qui se poursuit aujourd'hui, marquée également par le derby de l'Est entre le CSC et l'ESS.

PAR MOURAD SALHI

Le NA Hussein Dey, après une double déception avec 2 éliminations, d'abord en Coupe de la Caf au stade de la phase de poules et ensuite en Coupe d'Algérie en quarts de finale, se focalise désormais sur le championnat pour tenter de sauver sa saison. Le Nasria, signalons-le, occupe la 9e place avec 27 points, avec quatre matchs en moins.

Le club se présentera aujourd'hui face au Mouloudia sans son entraîneur en chef Meziane Ighil, qui a démissionné de son poste après l'élimination en Coupe d'Algérie. Le technicien Mohamed Lacet s'occupera des destinées techniques de cette équipe jusqu'à la fin de la saison, avec pour principal objectif d'assurer le maintien. "*Je suis toujours à la disposition de l'équipe. On continuera notre travail le plus normalement du monde. Nous sommes appelés désormais à nous concentrer sur le championnat, l'unique objectif restant pour cette saison. Maintenant, nous avons un autre défi à relever, à savoir de remporter le prochain derby. Cela va nous permettre de nous refaire une santé et améliorer, du coup, notre position au classement général, en attendant de jouer les matchs en retard*", a indiqué l'entraîneur des Sang et Or, Mohamed Lacet. En face le MC Alger a connu un large mouvement dans son staff administratif avec l'arrivée de Zoubir Bachi à la tête du doyen des clubs algériens, en remplacement de Kamel Kaci Saïd. Sur le plan technique, le propriétaire du club, à savoir Sonatrach, a maintenu l'entraîneur Mohamed Mekhazni.

Ce dernier devrait poursuivre sa mission jusqu'à la fin de la saison. Ce technicien s'est réuni avec l'ensemble des joueurs pour leur demander de se concentrer uniquement sur leur travail. "*Je suis satisfait du travail effectué pendant le stage. Un bon état d'esprit anime les joueurs actuellement. Maintenant, il faut maintenir cette bonne ambiance jusqu'au bout. La saison n'est pas finie, et nous avons une belle carte à jouer dans cette dernière ligne droite. Je suis très optimiste pour l'avenir de mon équipe*", a déclaré de son côté l'entraîneur mouloudéen Mohamed Mekhazni.

Le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine sera le théâtre d'un derby de l'est palpitant entre le CS Constantine et l'ES Sétif. Les Sanafirs occupent la 6e place au classement général avec 32 points, sans prendre en compte les trois matches de retard.

Auteur d'une qualification historique aux quarts de finales de la Ligue des champions d'Afrique et d'une précieuse qualification en demi-finales de la Coupe d'Algérie, le CSC de Demis Lavagne a le vent en poupe.

L'ES Sétif qui reste également sur une importante qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie et une large victoire à domicile en championnat, tentera de maintenir sa bonne dynamique. Le technicien sétifien Nabil Neghiz veut marquer son territoire.

M. S.

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL

Deux belles affiches en demi-finales

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball seront animées par deux affiches au sommet. L'ES Aïn Touta donnera la réplique à la JSE Skikda, alors que le GS Pétroliers croisera la route du CRB Baraki, et ce, à l'issue du tirage au sort du dernier carré effectué ce dimanche. Les amoureux de la petite balle auront droit à deux derbies passionnants en guise de demi-finales de l'épreuve populaire. Toujours en course pour la défense de son trophée, glané la saison dernière, l'ES Aïn Touta aura pour adversaire la JSE Skikda afin de passer en finale.Les deux formations se sont affrontées le 22 mars dernier, à l'occasion de la 6e journée des Play-offs, et le dernier mot est revenu à l'ESAT (25-22) qui occupe la seconde place (10 pts) en compagnie du GS Pétroliers et du CRB Baraki.

Justement, l'autre affiche des demi-finales n'est autre que le derby de la capitale : GS Pétroliers – CRB Baraki. Grand spécialiste de l'épreuve populaire, le GSP a hérité de l'un de ses plus grands rivaux. Dans cette finale avant la lettre, l'une des clés du succès sera la détermination et la rage de vaincre, car les deux protagonistes se connaissent très bien. Pour terminer, la Fédération algérienne de handball (FAHB) a indiqué sur sa page Facebook que les dates et lieux du déroulement de ces deux parties n'ont pas encore arrêté. Ces informations seront communiquées ultérieurement, informe la même source.

LIGUE 1

Mellal ne lâche pas Zetchi

Le premier responsable du club le plus titré d'Algérie, Chérif Mellal, vient de s'attaquer frontalement au président de la Fédération algérienne de Football, aujourd'hui 31 mars 2019, dans une conférence de presse. Le patron de la JSK a déclaré : "*Aujourd'hui nous avons vu les limites de la Faf et de la Ligue avec une commission de discipline qui n'applique pas son règlement intérieur*", avant d'ajouter : "*Concernant ma suspension je n'ai fait que défendre les intérêts de la JS Kabylie. Beaucoup présidents nous ont apporté leur soutien car eux aussi ne sont pas à l'abri d'un même scénario*".

Chérif Mellal a ajouté : "*Le président de la FAF ne peut pas gérer le football algérien, il est limité. Quand on voit que l'arbitre du match face à Médéa n'est pas suspendu, c'est quelque chose de grave. La commission de discipline avant de prendre une décision doit prendre son temps et ramener le brut des images de l'ENTV. Ils pensent qu'en me suspendant je me tairais, au contraire cela me donne du courage pour dénoncer tout le mal du football en Algérie*".

Le président du club de la JS Kabylie a indiqué : "*Monsieur Zerouati l'a dit et nous le confirmons la Faf n'est pas légale. Nous n'allons pas nous taire, nous attendons les documents officiels qui prouvent que l'élection de la FAF a été truquée, nous allons aller le plus loin possible. Ils doivent démissionner, car il y a des gens capables de gérer le football algérien*". Chérif Mellal a ajouté : "*Il faut que tout ça s'arrête et cela même s'il y a suspension de l'équipe nationale et que la JSK rate la Coupe d'Afrique, il faut arrêter l'hémorragie*", il a ajouté : "*Même le football c'est Saïd Bouteflika qui le gère et j'assume mes responsabilités*".

USMA

Les U-21 disqualifiés face à Relizane

Alors que les U-21 de l'USM Alger menaient 0-1 à Relizane mardi dernier en 1/2 finale de la Coupe d'Algérie de la catégorie, ces derniers avaient quitté la rencontre à la 94e minute alors que l'arbitre venait d'accorder un penalty à l'adversaire. Alors que l'ambiance était électrique dès l'ouverture du score de l'USMA avec des intrus venus interpeller l'arbitre sur le terrain, celle-ci s'est encore plus dégradée lorsque le gardien de l'USMA commet une faute dans la surface et que l'arbitre désigne le point de penalty.

Les Usmistes qui se disaient lésés par l'arbitre qui les a empêché d'effectuer un changement ont dénoncé des jets de pierre durant la rencontre et un envahissement du terrain. Les dirigeants algérois ont alors décidé de quitter la rencontre et ne pas reprendre le jeu pour dénoncer la situation.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ADRAR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Opération : **Réhabilitation des la Foggara Des communes De BOUDA-REGGANE Wilaya D'Adrar**

Projet : Lot N° 01 : Réhabilitions De la Foggara El Hadjdj a Laghmara

Lot N° 02 : : Réhabilitions De la Foggara ECHAAB JEDIDA à BENI YELLOU

Lot N° 03 : Réhabilitions DU Forage De la Foggara ZAOUIET REGGANI

Conformément à la disposition de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public .

Des soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°: **05/2019** paru le **22/01/2019** Qu'à l'issue des analyse et jugement des offres, le marché à été attribué provisoirement à :

n° du pli	N° LOT	Soumissionnaire	Montant	Délai	Note Tech	obs
10	01	ETBH AKERMI ABDRRAHMANE	27.844.810.00	12 mois	58.00	Moins disant
05	02	ETBH TIGANI ABDELLAH	17.844.050.00	06 mois	62.00	Moins disant
02	03	SARL FACOO AGRO	6.837.383.00	04 mois	59.00	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de Leurs offres techniques et financées, sont invités de se rapprocher des services de l'établissement au plus tard trois **(03) jours** à compter du premier jour de la publication du prisent avis conformément à l'**article 82** aliénée « **04**» du décret présidentiel **n° 15/247** du **16/09/2015,** portant réglementation des marché publics et délégation du service public.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivant la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, conformément à l'**article 82** aliénée **«03»** du décret présidentiel **n° 15/247** du **16/09/2015,** portant réglementation des marché publics et délégation du service public.

Midi Libre n° 3657 - Mardi 2 avril 2019 - Anep 191 6007 625

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Salade de lentilles

Ingrédients :
300 g de lentilles vertes
1 poivron rouge et 1 poivron jaune
1 concombre
3 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à soupe de vinaigre balsamique
1 bouquet garni (laurier + thym)
Sel, poivre

Préparation :
Mettre à cuire dans une casserole d'eau bouillante salée les lentilles avec le bouquet garni. Lavez et épépinez les poivrons puis couper en lamelles. Egouttez les lentilles, retirer le bouquet garni et passez les lentilles sous l'eau froide. Lavez et coupez en petits dés le concombre. Dans un saladier, mettez les poivrons, le concombre et les lentilles. Dans un bol mélangez le vinaigre balsamique et l'huile d'olive, salze et poivrez. Versez l'assaisonnement sur votre salade. Conservez au réfrogérateur pendant au moins deux heure.

Tarte au chocolat

Ingrédients :
Pour la pâte :
250 g de farine
30 g de sucre en poudre
1 c. à soupe d'eau
1 sachet de levure chimique
1 œuf
120 g de beurre
1 pincée de sel
Vanille
Pour la garniture :
150 g de sucre roux en poudre + 2 c. à soupe
15 cl de crème fraîche
2 œufs
40 g de beurre
2 c. à soupe de cacao
Préparation :
Préparer la pâte : dans une jatte, mélanger la farine, la levure, 30 g de sucre, une pincée de vanille et le sel. Former un puits, mettre au centre l'œuf, 100 g de beurre en dés et l'eau. Mêler le tout du bout des doigts jusqu'à obtenir un mélange homogène. Mettre la pâte en boule et couvrir. Chauffer le four à th. 7 (210 °C). Graisser un moule. Etaler la pâte sur 3 mm d'épaisseur et garnir le moule
Préparer la garniture : dans une jatte, mélanger le sucre roux, les œufs, le beurre ramolli, le cacao puis la crème. Répartir la préparation dans le fond de tarte, égaliser à la spatule. Faire cuire 35 min au four.

RÉGIME ET PERTE DE POIDS

Les mensurations : une alternative à la balance

Les phases de stagnation font partie du processus lors d'un régime, car le corps a une capacité d'épargne permettant de se protéger dans les situations difficiles, donc pas de panique. Il faut donc juste apprendre à gérer ces périodes.

Le journal alimentaire

Il est judicieux, dans un premier temps, d'effectuer une surveillance plus accrue de vos repas car il est très fréquent que l'on soit moins rigoureux au fur et à mesure de l'avancée dans le régime. L'astuce consiste à tenir un journal alimentaire et d'y noter tout ce que l'on a consommé dans la journée : le type d'aliment, mais aussi la quantité afin de faire le bilan en fin de semaine de ses éventuellees erreurs pour repartir la semaine d'après sur de meilleures bases.

Le sport

Pour mettre toutes les chances de votre côté, augmenter votre activité physique même simplement comme avec une marche rapide, permet de booster votre amaigrissement, de sculpter votre corps mais surtout d'évacuer un stress probable.

De même, les mensurations permettent en plus de la pesée d'évaluer l'efficacité du régime. Il est de plus possible sur une période de s'affiner sans voir son poids diminuer significativement, ayez le réflexe d'utiliser un jean témoin.

Régulez votre transit

Pensez également à votre transit, une constipation persistante peut masquer la perte de poids. Il est donc important de veiller à agir sur la régulation du transit : à la fois par la consommation de fibres, d'eau et par la pratique d'une activité physique.

A noter

Si malgré votre persévérance et votre patience, les résultats ne sont pas probants, dans ce cas, vous pouvez réenclencher une perte de poids en évitant sur 48 heures uniquement, les féculents à vos repas et en limitant les matières grasses. Enfin, il arrive aussi, que cette phase de stagnation soit le signe que vous avez atteint votre poids d'équilibre et qu'il serait peut-être bon d'envisager une stabilisation.

ÉCONOMISER L'EAU

Les bons réflexes

Voici une liste regroupant les installations simples à monter ainsi que les bons réflexes à adapter pour économiser l'eau et agir de façon active à la préservation de notre planète.

En cuisine

Pour ceux qui font leur vaisselle à la main utilisez les deux bacs d'eau (l'un pour le lavage et l'autre pour le rinçage).

Récupérer à l'aide d'une petite bassine placée dans l'évier toute l'eau utilisée (pour se laver les mains, pour nettoyer la salade,...) et servez-vous en par exemple pour arroser les plantes de votre jardin ou de votre balcon

Dans la salle de bain

Le stop douche (pour ceux qui n'ont pas de mitigeur) : système s'installant entre le robinet et le flexible de douche et permettant de stopper l'eau en conservant momentanément la température ce qui évite de devoir laisser couler l'eau pour retrouver la bonne température. Installer un réducteur de débit : système s'installant à la base du flexible de douche et permettant de diminuer le débit de l'eau tout en conservant la même pression. Coupez l'eau lorsque vous vous brossez les dents ou vous vous savonnez sous votre douche. Préférez prendre une douche plutôt qu'un bain car la douche consomme trois fois moins qu'un bain.

Dans les toilettes

Vérifier de temps en temps qu'il n'y a pas de fuite dans votre cuvette. Pour les plus bricoleurs, vous pouvez raccorder l'évacuation du lave-main avec la cuve des WC ainsi l'eau servant à se

ASTUCES

Entretenir un collier de perles...

Passez juste à l'eau savonneuse et c'est tout. Plus elles seront portées et plus elles seront belles. Faire renfiler votre collier tous les deux ans.

...des bijoux en corail

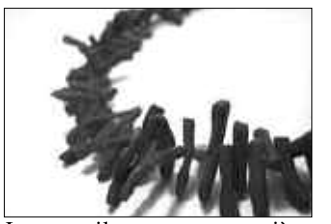

Le corail est une matière organique vivant dans la mer. La meilleure façon d'entretenir les bijoux faits en corail est de les faire tremper dans de l'eau de mer ou dans de l'eau très salée.

Des bijoux toujours brillants

Qu'ils soient en toc ou en métaux précieux, mettez-les par affinité dans une boîte compartimentée. Placez ensuite un petit bout de craie à l'intérieur de la boîte.

Des bijoux en argent bien nets

Afin que vos bijoux en argent ne noircissent pas, portez-les souvent. Les mettre à tremper dans du coca pendant quelques heures pour leur redonner leur éclat.

Mots Fléchés N°3763

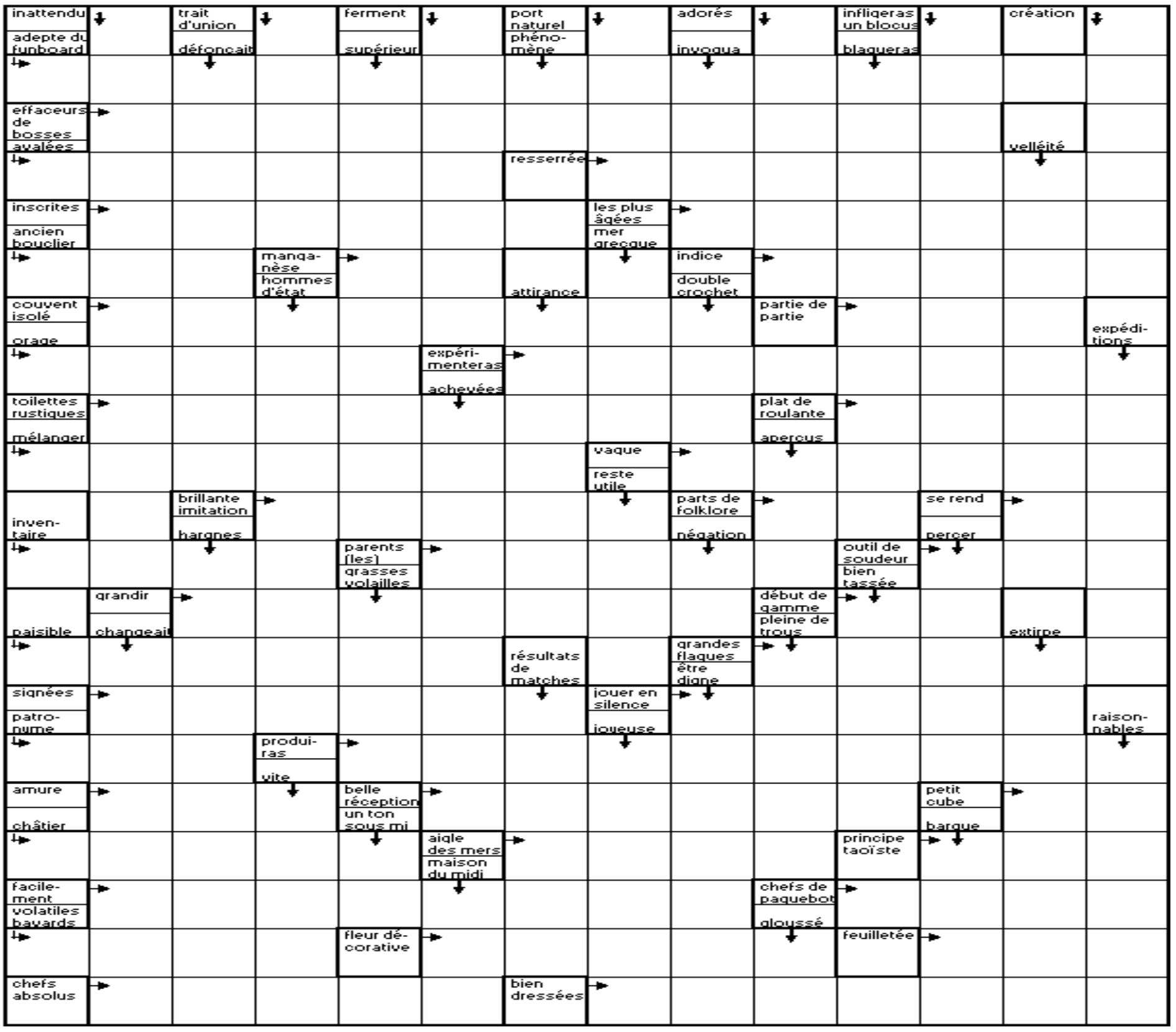

SUDOKU N°3763

			8					2
			3		6		7	
							4	6
		7	4				9	
2		8			7			1
9	4							
	6					5		4
1				8	3		6	
	9		2	6	4	7		

SOLUTION SUDOKU N°3762

6	3	2	1	4	5	7	8	9
7	8	5	2	9	3	1	6	4
1	4	9	7	6	8	3	5	2
9	5	3	8	7	2	6	4	1
8	1	6	4	5	9	2	7	3
2	7	4	3	1	6	8	9	5
4	9	8	6	3	1	5	2	7
3	2	7	5	8	4	9	1	6
5	6	1	9	2	7	4	3	8

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3762

■ I ■ P ■ B ■ P ■ M ■ V ■ M
E M B R O U I L L A M I N I
■ P R E V E N A I T ■ S U S
M E U T E ■ N I E R A S ■ E
■ R Y E ■ P E N S A ■ A I R
R I A N T E ■ E S Q U I V E
■ E N D U R E ■ E U ■ S O U
M U T A T I O N ■ E N ■ I S
■ S ■ N U L L E S ■ A I R E
M E A T ■ L E T T R I N E ■
■ ■ J E T E ■ T E I N T ■ L
E G O ■ R U S E R A ■ I D E
■ R U G O S I T E ■ A M E S
V I T U P E R E ■ S M A R T
■ L E I ■ S E S S I O N ■ E
B L E D S ■ N ■ T E R T R E
■ E ■ A I D E R O N T ■ U S
D R O I T E ■ O U ■ I C I ■
■ A R E U ■ C I T E R O N T
S I G N E R A S ■ M A T A I
■ T E T R A S ■ F U S A I N

"L'Arche de Noé" de la biodiversité menacée par le réchauffement climatique

La chambre forte souterraine de Svalbard, située entre la Norvège et le Pôle Nord, est menacée par le changement climatique. Construite pour abriter toutes les graines de toutes les cultures vivrières de la planète en cas de désastre global, la réserve mondiale ne serait plus un lieu aussi sûr que prévu.

Le Titanic était supposé être insubmersible… Et la réserve mondiale de graines indestructible. Pourtant, les faits sont là. Le bunker qui avait été conçu pour être une sorte "d'Arche de Noé de la biodiversité" est en train de montrer des signes de faiblesse, d'après un article du Washington Post.

Située dans l'archipel arctique du Svalbard (entre la Norvège et à 1.120 kilomètres du Pôle Nord), cette réserveabrite plus d'un million d'échantillons de semences. Le lieu n'a pas été choisi au hasard. Bâti tel un bunker et enfoui à plus de 120 mètres à l'intérieur d'une montagne, ce coffre-fort devait bénéficier de conditions géologiques et climatiques propices à la conservation. Il y fait en moyenne -8.7°, une température idéale pour la préservation.

Pourquoi de telles précautions ? Pour faire face à d'éventuelles catastrophes (guerres, famine, pandémies et climatique) et préserver ainsi la biodiversité végétale. Les graines, supposées être conservées pendant plusieurs centaines d'années, doivent pouvoir répondre à des besoins pour relancer l'agriculture.

Certains pays ont déjà eu à faire appel à ce grenier d'urgence. Comme le rappelle *Numerama* : "*La réserve a été utilisée en 2015 pour créer de nouvelles banques génétiques au Maroc et au Liban, après que la réserve de graines d'Alep, en Syrie a subi les ravages de la guerre civile. Ces graines ont été cultivées, et les graines issues de ces cultures ont été rapportées à la Réserve du Svalbard*". Les stocks sont régulièrement renouvelés et l'on peut y trouver des échantillons récoltés dans presque tous les pays du monde. Sont ainsi préservées de semences de maïs, de blé, de niébé, de soja, d'orge ou encore de sorgho. Mais jusqu'à quand ?

Victime du réchauffement climatique

D'après un rapport commandé par l'Agence norvégienne de l'environnement et qu'a consulté *The Washington Post*, les chercheurs ont constaté "*qu'entre 1971 et 2017, un réchauffement d'environ 3 à 6° avait été observé (dans la région, ndlr) avec une plus forte augmentation au moment de l'hiver et une moindre en été*". Un réchauffement qui n'est évidemment pas sans conséquences pour la région. Les experts ont notamment remarqué que la plupart des glaciers avait déjà diminué en taille, que la glace avait du mal à se former et les précipitations étaient plus fréquentes et abondantes. Et les prévisions (faites jusqu'à la période 2071-2100) des auteurs du rapport sont encore plus sombres. La température de l'air pourrait grimper de 10° en quelques décennies. Une augmentation qui impliquerait des changements dramatiques pour cette région, supposée être l'un des réfrigérateurs de notre planète. Les pluies y seront encore plus fréquentes qu'aujourd'hui, on assistera à davantage d'avalanches et de glissements de terrain et la saison des neiges sera plus courte.

Des constatations et des projections qui ne rassurent pas sur l'indestructibilité du plus grand coffre-fort de graines au monde.

Roi de l'imitation, l'oiseau-lyre peut reproduire le son d'un... pistolet-laser

Ce grand oiseau terrestre est particulièrement doué en imitations et parvient même à imiter des sons totalement improbables. Apparemment, la saga *Star Wars* aurait aussi conquis le cœur du règne animal ! A moins que ce ne soit *Star Trek*, ou un autre film de science-fiction... une chose est sûre : cet oiseau-lyre pourrait avoir sa place dans le casting d'une prochaine production du genre. Et il suffit de l'écouter pour comprendre pourquoi.

En effet, l'oiseau-lyre originaire d'Australie, est capable de reproduire des sons d'une façon assez étonnante. Il est en effet capable d'imiter d'autres oiseaux, mais aussi des bruits de l'environnement humain comme ceux produits par un appareil photo, une alarme anti-vol ou même une tronçonneuse. Sauf que dans la vidéo ci-dessus, c'est un son un peu plus insolite qu'il s'amuse à imiter : celui d'un pistolet laser ! Plutôt convaincant non ?

Un champion de l'imitation

Au total, ce championdel'imitation serait capable de reproduire le chant de 20 à 25 autres espèces de volatiles. Un talent qu'il acquière et perfectionne tout au long de sa vie, et qui lui sert en fait surtout au cours de la saison de reproduction. Selon les experts, cette capacité serait due à son organe vocal, le plus élaboré de tous les oiseaux chanteurs.

Pendant cette saison des amours, il déploie également sa longue queue qui comporte seize plumes, certaines sont latérales et d'autres filiformes. L'oiseau-lyre compte parmi les espèces de passereaux, et figure parmi les plus grands de cette classification.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

PATINS À ROULETTES

Inventeur : Joseph Merlin Date : 1759 Lieu : Belgique

Les patins à roulettes permettent de se déplacer en appuyant le poids de son corps sur des roulettes. Dans sa forme la plus simple, un patin à roulettes est une bottine à semelle renforcée qui s'appuie sur quatre roues, elles-mêmes tournant sur des roulements à billes et disposées selon la même configuration que les automobiles à quatre roues.

Un roller Petitbled

LES 20 CHANTEURS PRÉFÉRÉS DES FRANÇAIS

21h00 W9

Le document dévoile les résultats d'un sondage Ifop révélant les vingt chanteurs préférés des Français comme Calogero, Soprano, Mika... L'occasion de revenir sur leurs tubes ainsi que sur les faits marquants de leur vie et leur carrière. Des personnalités partagent des anecdotes insolites comme Pascal Obispo sur le titre «Allumer le feu» de Johnny Hallyday. Quant à Lara Fabian, elle retrace le parcours du regretté Grégory Lemarchal. De son côté, Maître Gims évoque le talent de Stromae.

PATTAYA

21h00 8

Franky ne s'est toujours pas remis de sa rupture avec Lilia, son impétueuse petite amie. C'est alors que Krimo, son meilleur ami d'enfance et spécialiste des coups hasardeux, lui propose de rejoindre un autre ami de la cité, Reza, qui vit désormais à Pattaya, en Thaïlande. Mais le voyage coûte beaucoup trop cher pour eux. Afin de le financer, ils décident de faire participer un ancien camarade de classe à un combat de boxe thaï pour nains.

GOULAG(S)

21h00 2

Ce document propose une plongée dans l'un des gigantesques systèmes concentrationnaires du XXe siècle. En suivant l'enquête menée par Assia Kovrigina dont le grand père a subi « l'exil à perpétuité » dans ces « camps spéciaux », il s'agit de comprendre la place centrale qu'occupa le goulag dans l'histoire de l'Union soviétique : il fut autant un instrument de terreur que de colonisation territoriale et d'expansion économique.

CASTING DE CAPITAINE MARLEAU

21h00 3

Le cadavre d'Elise, une jeune femme, est retrouvé dans la Charente. La capitaine Marleau resserre son étau sur l'imprévisible Isabelle Laumont, sortie, il y a quelques mois, de quinze ans de coma. Or, à son réveil, cette dernière a découvert que l'homme avec qui elle vivait avant son accident a épousé… Elise. Isabelle l'avait engagée pour être la baby-sitter de ses deux enfants, Tom et Aurore. Marleau comprend qu'Isabelle semble être la coupable idéale et qu'elle dérange.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CANNABIS : QUAND LE DEAL EST LÉGAL

21h00 arte

De nombreux pays ont désormais opté pour une dépénalisationde la consommation de marijuana. Si certains autorisent juste l'usage du cannabidiol, la molécule thérapeutique de la plante, d'autres ont choisi d'ouvrir les vannes avec la vente de cannabis à usage récréatif. Mais ces libéralisations ont-elles tenu leurs promesses et endigué les filières illicites ? Focus sur les différents modèles d'expérimentation de la légalisation du cannabis dans le monde et sur leurs résultats.

L'ODYSSÉE DU LOUP

21h00 4

Dans les années 1990, les loups ont fait leur retour dans les Alpes. Ils sont venus d'Italie. Aujourd'hui, il y en aurait 350 en France. Cette réapparition prouve que la vie sauvage peut revenir par elle-même. Ce documentaire suit l'aventure d'un jeune canidé, baptisé Slava, qui a été banni par la meute. Des forêts de Roumanie jusqu'aux monts Cantabriques du nord de l'Espagne, ce mammifère a parcouru plus de 3 000 kilomètres à la recherche d'un territoire à conquérir et d'une femelle avec laquelle il pourra fonder une famille.

UN AVION SANS ELLE

21h00 M6

Emilie est bouleversée par les résultats du test ADN. Sa colocataire, Nina, puis sa grand-mère, Nicole, la retrouvent à l'hôpital et tentent de la réconforter. Nicole ne tarde pas à découvrir ce que lui cache sa petite-fille. Marc est aussi à sa recherche pour lui parler. Le commandant Boisy apprend des éléments cruciaux sur les membres de la famille Carville et sur la fausse mort de l'enquêteur, Jacques Monod.

L'ARME FATALE

21h00 TF1

L'équipe enquête sur le meurtre d'un membre du puissant cartel Vasquez. Murtaugh comprend rapidement que Cole, qui ne donne plus de nouvelles depuis plusieurs heures, a été enlevé par le gang et se trouve aux mains de Sofia Vasquez. Celle-ci veut se venger du meurtre de son mari, survenu 15 ans plus tôt. Roger se tourne alors vers Tom Barnes pour qu'il l'aide à retrouver son coéquipier. De son côté, Sonya a du mal à apprivoiser sa nouvelle partenaire, Louie Gutierrez. Quant à Natalie et Maya, elles font connaissance avec la famille Murtaugh.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

CAMERON DIAZ-DREW BARRYMORE

UNE LONGUE HISTOIRE D'AMITIÉ

Drew Barrymore et Cameron Diaz, c'est une amitié qui dure depuis plusieurs années déjà. Les deux femmes qui ont joué ensemble dans Charlie's Angels sont liées à jamais, et Drew Barrymore n'hésite pas à faire de superbes déclarations à sa meilleure amie. Drew Barrymore avait expliqué que Cameron était la personne sur qui elle pouvait le plus compter.

ALANIS MORISSETTE

UN BÉBÉ ET UN NOUVEL ALBUM POUR 2019

Alanis Morissette s'apprête à devenir maman pour la troisième fois ! Sur son compte Instagram, la chanteuse a révélé être enceinte. En plus d'un bébé pour l'année 2019, Alanis Morissette pourrait également sortir un nouvel album, pour le plus grand bonheur de ses fans.

MILLIE BOBBY BROWN

FAN ET JOUEUSE DE... FOOT

Millie Bobby Brown est la nouvelle ambassadrice pour l'UEFA pour le football féminin. "J'ai grandi en jouant au football avec ma famille, et nous sommes de grands fans de Liverpool, alors j'étais vraiment excitée quand l'UEFA m'a approchée pour que je rejoigne l'équipe", a-t-elle déclaré.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3657 | Mardi 2 avril 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h20
Dohr	12h51
Asr	16h26
Maghreb	19h14
Icha	20h28

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

LES CADRES DE LA POLICE EN FORMATION

L'Institut national de police criminelle (INPC) de Saoula a lancé, dimanche, une session de formation sur "*les mécanismes de protection de la femme et de la fille, contre toutes les formes de violence, à la lumière des conventions internationales et de la législation algérienne*".

Organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en collaboration avec le bureau de l'entité des Nations-unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes-ONU femmes, cette session de formation de trois jours, a été inaugurée par le directeur de l'enseignement et des écoles de la DGSN, en présence de la représentante de l'Onu femmes au Maghreb arabe, avec la participation de spécialistes algériens et étrangers. S'inscrivant dans le cadre de l'application du plan annuel de formation pour l'année 2019, cette formation vise à permettre aux cadres de la police participants, de renforcer leurs connaissances dans les volets juridiques et de s'enquérir des différents mécanismes internationaux de promotion des droits de l'homme et de lutte contre les différentes formes de discrimination entre les deux sexes, à la lumière des conventions internationales et de la législation algérienne. Le programme de formation prévoit également des interventions sur les prérogatives de la police judiciaire, et les mécanismes de prise en charge des femmes et filles victimes de violence, ainsi que les mesures à prendre pour traiter les questions y afférentes, outre les moyens d'assurer une coordination entre les brigades spéciales de la police et les différents départements ministériels concernés par la protection de la femme.

SÉCURITÉ DES DONNÉES INFORMATIQUES

UN WORKSHOP INTERNATIONAL À ORAN

● Un workshop international dédié à la cryptographie et ses applications, est prévu en avril à Oran, a-t-on appris dimanche, des responsables de l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB). La sécurité des données informatiques sera au centre de cette rencontre scientifique, qui se tiendra les 22 et 23 avril à l'USTO-MB, à l'initiative du Laboratoire de codage et de la sécurité de l'information (Lacosi), relevant de l'université indiquée, a précisé à l'APS le vice-recteur, Amine-Bouziane Hammou. Le workshop a pour objectif, de mettre en lumière l'importance de la cryptographie et ses applications dans le secteur économique, industriel et institutionnel, où la sécurité des données est un impératif majeur, a-t-il souligné. Plusieurs compétences, algériennes et étrangères, sont attendues à cette manifestation scientifique, qui sera axée sur les grandes avancées enregistrées dans le domaine ciblé. La rencontre vise, selon la même source, à consolider le rapprochement entre la communauté scientifique nationale et le secteur économique, à l'effet d'une coopération efficiente entre les deux parties dans l'intérêt du développement du pays. Dans cette optique, les participants affineront la réflexion engagée lors de la première édition, tenue en 2016 à l'USTO-MB, en vue de la création d'une Association algérienne de cryptographie, dans le but de "*mieux répondre aux attentes du secteur économique et industriel*", a-t-on soutenu.

42e SESSION D'ARABSAT

L'ALGÉRIE ÉLUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

● La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun, a annoncé l'élection de l'Algérie en qualité de membre au Conseil d'administration de l'Assemblée générale de l'Organisation arabe des satellites de communications (Arabsat), lors des travaux de la 42e session de l'Organisation panarabe, tenue dimanche à Alger. "*L'Algérie a eu l'honneur de présider, aujourd'hui, la 42e session de l'Assemblée générale d'Arabsat, représentante de l'action arabe commune par excellence, en matière des satellites de communications, et a adhéré au Conseil d'administration de l'année prochaine*", a précisé Mme Faraoun, dans une déclaration à la presse à l'issue des travaux de l'Assemblée, indiquant que cette décision permettra de "*booster la coopération entre Arabsat et les établissements algériens des satellites de communications et l'Agence spatiale algérienne (Asal)*". L'Algérie "*a su gagner sa place dans le monde des technologies spatiales, et tirera profit de l'expérience d'Arabsat sur un marché très concurrentiel*", a-t-elle encore soutenu.De son côté, le président exécutif d'Arabsat, Khaled Ben Ahmed Balkheyour a déclaré, que "*l'Algérie, la Tunisie et le Sultanat d'Oman ont été choisis au Conseil d'administration de la prochaine session, aux côtés de cinq états membres permanents, à savoir, la Libye, les Émirats Arabes, le Koweït, le Qatar et l'Arabie saoudite*", soulignant que l'organisation "*a réalisé des revenus de plus de 265 millions de dollars et des bénéfices estimés à 74 millions de dollars*".

BUREAU DIPLOMATIQUE DU BRÉSIL À EL-QODS

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE PROTESTE

L'Autorité palestinienne a rappelé son ambassadeur au Brésil, en signe de protestation contre l'inauguration du bureau diplomatique du Brésil à El-Qods, a annoncé dans un communiqué, le ministère palestinien des Affaires étrangères. Le communiqué a souligné, qu'il condamnait la décision du Brésil, qui représente "*une violation flagrante de la légitimité et des décisions de la communauté internationale*". "*Cette mesure constitue une agression directe contre le peuple palestinien et ses droits*", a-t-il ajouté. "*Cette décision représente une réponse positive aux pressions américano-israéliennes, visant à perpétuer l'occupation, la colonisation et la judaïsation d'El-Qods occupée, à l'annexer et à y imposer de force les lois israéliennes*", a indiqué le communiqué. Le ministère a également déclaré, que les dirigeants palestiniens étaient en train de consulter divers États arabes, dans le but d'adopter une "*position unifiée face à l'attitude de certains pays*". La ville d'El-Qods est une partie indivisible des territoires palestiniens occupés en 1967, dont elle ne pourra en aucun cas être séparée.

Les décisions du gouvernement américain, d'Israël et des pays qui coopèrent avec eux, ne suffiront jamais à légitimer l'occupation d'El-Qods-est, a-t-il ajouté. Un peu plus tôt dimanche, le Brésil a annoncé qu'il avait ouvert un bureau diplomatique à El-Qods, qui fonctionnera comme une branche de son ambassade à Tel-Aviv.

MUNICIPALES EN TURQUIE

LE CANDIDAT DE L'OPPOSITION EN TÊTE À ISTANBUL

Après avoir déjà été battu à Ankara par le candidat de l'opposition, le parti du président Recep Tayyip Erdogan, s'apprête maintenant à perdre Istanbul. Le président du Haut-comité électoral de Turquie a, en effet, déclaré lundi que les résultats partiels montraient le candidat de l'opposition en tête des élections municipales de dimanche à Istanbul, après que les deux candidats ont revendiqué tour à tour la victoire. Ekrem Imamoglu a ainsi obtenu 4.159.650 voix contre 4.131.761, pour l'ex-Premier ministre Binali Yildirim, candidat de la majorité et du parti présidentiel, l'AKP. Soit une très courte avance de 28.000 voix, dans cette ville de 15 millions d'habitants. Il s'agit d'un revers inédit en 16 ans de pouvoir pour Recep Tayyip Erdogan, qui a donc perdu dimanche la plus grosse ville du pays, après en avoir perdu la capitale, Ankara. Deux villes que l'AKP et ses prédécesseurs islamistes contrôlaient depuis 25 ans.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 PERSONNES TUÉES ET 50 AUTRES BLESSÉES DIMANCHE

Sept personnes ont été tuées et 50 autres blessées, dans 15 accidents de la circulation survenus durant la journée de dimanche, à travers 12 wilayas du pays, a indiqué lundi la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré sur la Route nationale (RN) numéro 1, reliant Djelfa à Médéa, avec 1 personne décédée et 24 autres blessées, dans un accident qui a engendré des dégâts matériels importants à 19 moyens de locomotion, a déploré la même source. Suite aux chutes de pluies ayant rendu la chaussée glissante, le conducteur d'un autocar de voyageurs, se dirigeant d'Ouargla vers Alger, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion qui s'est renversé sur le bas côté de la chaussée, a expliqué la Gendarmerie nationale.